

République Française
Département : ARIEGE
Arrondissement : Foix
FERRIERES SUR ARIEGE - Commune

Séance du jeudi 10 avril 2025

Délibération N° DEL_2025_019

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
15	14	15
Date de la convocation : 04/04/2025		
Pour	Contre	Abstention
15	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le dix avril deux mille vingt-cinq, à 18 heures 10, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle du conseil), sous la présidence de MARTINE DOUMENC-CAUBERE.

Présents : MARTINE DOUMENC-CAUBERE, PAUL HOYER, ALAIN CABALLERO, ENGUERRAND BORDEAU, FRANCK MENDEZ, JACQUES HUBERT, KATIA RIU, JEAN-PAUL GRANIER, VALERIE SURCIN, JEAN CASSAN, GILLES CASTROVIEJO, PHILIPPE BILLAUD, Jean-Louis MAZZONETTO, Odile ROSSE

Représentés : Rachel WIEDENKELLER représentée par JEAN CASSAN

Absents et Excusés :

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, PHILIPPE BILLAUD est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Approbation du PV du conseil du 18 mars 2025

Madame la maire donne lecture aux membres présents du procès-verbal du Conseil Municipal en date du 18 mars 2025 et propose à l'assemblée de l'adopter.

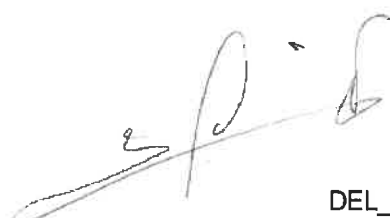
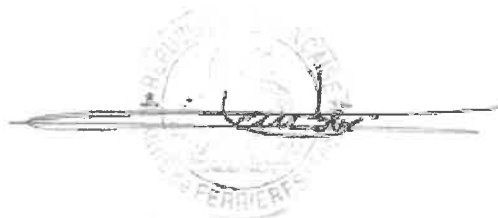
Après avoir délibéré, le Conseil Municipal

DECIDE d'adopter le procès-verbal du Conseil municipal du 18 mars 2025, joint à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

MARTINE DOUMENC-CAUBERE
Président de séance

PHILIPPE BILLAUD
Secrétaire de séance



DEL_2025_019

Procès verbal

Le mardi 18 mars 2025 à 18 heures 10, l'assemblée, régulièrement convoquée le 11 mars 2025, s'est réunie sous la présidence de MARTINE DOUMENC-CAUBERE.

Secrétaire de la séance : VALERIE SURCIN

Présents : MARTINE DOUMENC-CAUBERE, PAUL HOYER, ENGUERRAND BORDEAU , ALAIN CABALLERO , FRANCK MENDEZ, JACQUES HUBERT , KATIA RIU, VALERIE SURCIN, JEAN-PAUL GRANIER , JEAN CASSAN , PHILIPPE BILLAUD , Jean-Louis MAZZONETTO, Odile ROSSE

Représentés : GILLES CASTROVIEJO représenté par MARTINE DOUMENC-CAUBERE

Absents et excusés : Rachel WIEDENKELLER

Ordre du jour :

1. Délibération approbation du PV de la séance du 20 janvier 2025
2. Délibération révision des tarifs communaux
3. Délibération participation aux frais de scolarité demandés aux communes dont les enfants sont scolarisés à l'école Simone Veil de Ferrières pour l'année scolaire 2025-2026
4. Communication annuelle de l'état des indemnités des élus
5. Délibération mise en vente de terrains communaux, consultation France Domaine
6. Délibération consommation des espaces : Loi climat Résilience
7. Délibération autorisation de travaux par le SDE09 concernant l'éclairage rue Jean Moulin

Questions diverses :

- Proposition de délibération concernant une demande de changement d'horaires de travail des agents des ateliers municipaux avant saisine du CST pour avis
- Travaux école
- Panneau Pocket
- Plan de sauvegarde communal
- Réponse Mr Chibli : PNR

Délibérations du conseil :

Mme Surcin a prévenu de son retard, comme elle est désignée secrétaire de séance, Mr Caballero démarre le conseil et passera le relais à son arrivée

Date de transmission de l'acte: 11/04/2025
Date de réception de l'AR: 11/04/2025

009-210901211-DEL_2025_019-DE
A G E D I

approbation du PV du conseil du 20 janvier (N° DEL_2025_011)

Madame la maire donne lecture aux membres présents du procès-verbal du Conseil Municipal en date du 20 janvier 2025 et propose à l'assemblée de l'adopter.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal

DECIDE d'adopter le procès-verbal du Conseil municipal du 20 janvier 2021, joint à la présente délibération.

Délibération : adoptée

Mme Surcin arrive et prend le relais de secrétaire de séance

Révision des tarifs communaux (N° DEL_2025_012)

Madame la Maire propose de réviser les tarifs communaux tels que présentés Sur la délibération de l'an passé,

Se pose la question d'inclure dans le tarif de la location de la salle des fêtes les charges, un forfait de 20€ par jour, pour la période hivernale.

Qu'en est'il alors de la période estivale avec la clim ? Fonctionne t'elle ? A vérifier...

Le Wifi va être installé dans la salle ds fêtes, un tarif pour les association set entreprises qui souhaiteraient une connexion est à la réflexion.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
DECIDE d'ajourner la Délibération.

Délibération : ajournée

participation aux frais de scolarité des communes ayant des enfants scolarisés dans l'école municipale de Ferrières: Ecole Simone Veil (N° DEL_2025_013)

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal

DECIDE d'ajourner la Délibération au prochain conseil.

Il est question de rechercher dans les communes de même strate les tarifs pratiqués

Délibération : ajournée

Communication annuelle de l'indemnité des élus pour l'année 2024 (N° DEL_2025_014)

Conformément à la Loi Engagement et Proximité du 27 décembre 2019, un état annuel de l'ensemble des indemnités des élus doit être publié annuellement « avant l'examen du budget ».

Cette mesure s'applique aux collectivités locales telles que les communes.

Les collectivités doivent donc établir, chaque année, un état récapitulatif représentant l'ensemble des indemnités de toute nature, dont bénéficient les élus siégeant à leur conseil, « au titre de tout mandat exercé en leur sein d'une part, et au titre de toutes fonctions exercées d'autre part » :

- En tant qu' élu de la collectivité territoriale
 - Au sein de tout syndicat mixte ou pôle métropolitain ;
 - Au sein de toute société d'économie mixte/société publique locale.
- Cet état doit être établi pour l'année N-1. Il doit être nominatif, en euros et en brut.

2024	Mandat communal brut annuel	Autres mandats brut annuel	Remboursement frais de mission et de déplacement
Bordeau Enguerrand	5 277.96 €	0 €	0 €
Caballero Alain	5 277.96 €	0 €	0 €
Doumenc Martine	9 901.52€	0€	0 €
Hoyer Paul	13 583.67€	8 415,12 €	0 €
Hubert Jacques	5 277.96 €	0 €	0 €
Surcin Valérie	835.67€	0 €	0 €
TOTAL	40 154.74€	8 415,12 €	0 €

Cet état communicable chaque année, a été adressé et présenté à l'ensemble des membres de l'assemblée. Non soumis à vote, mention de cette communication sera portée au procès-verbal. Le conseil municipal prend acte de la Communication des indemnités d'élus pour l'année 2024.

Délibération : adoptée

vente de terrain communaux, consultation France Domaine (N° DEL_2025_015)

Madame la Maire demande à Mr Mazzonetto de quitter la séance.

Mr Mazzonetto sort à 19h16

Madame la Maire explique au Conseil Municipal que les terrains cadastrés A154 de superficie 895m2 et AB 219 de superficie 431m2, sont entretenus par Mr Mazzonetto depuis plusieurs années, notamment les arbres qu'il greffe et plante.

Ce dernier souhaite en faire l'acquisition.

Madame la Maire propose au Conseil municipal de mettre ces parcelles à la vente et de demander leur évaluation auprès des services fiscaux de l'État (France Domaine).

Le Conseil Municipal ,
Où l'exposé et après en avoir délibéré ,

Date de transmission de l'acte: 11/04/2025
Date de reception de l'AR: 11/04/2025

009-210901211-DEL_2025_019-DE
A G E D I

DECIDE de mettre ces parcelles en vente et de demander leur évaluation auprès des services fiscaux de l'État (France Domaine).

DIT que le conseil municipal prendra sa décision finale après la consultation de France Domaine.

Délibération : adoptée

Mr Mazzonetto réintègre la séance à 19h22

Consommation des espaces, loi climat et résilience (N° DEL_2025_016)

Madame la Maire explique au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de prendre connaissance du rapport sur la consommation des espaces sur la période considérée (3 ans) après la promulgation de la loi Climat et résilience.

Le rapport est annexé à la délibération, il a été transmis au Conseil Municipal par mail pour consultation avant débat et vote.

Mme la Maire présente le bilan triennal,

Le conseil municipal exprime des observations :

- Cette manière de comptabiliser n'est pas adaptée à notre territoire.

Le Conseil municipal après avoir ouï le bilan, débattu,

PREND acte de la consommation des espaces pour la commune de Ferrières-sur-Ariège sur la période considérée.

Délibération : adoptée

Annule et remplace délibération 2025/17 pour erreur matérielle : contribution travaux éclairage public abords résidence Jean Moulin (N° DEL_2025_018)

Madame la Maire expose aux membres du Conseil Municipal que des travaux d'éclairage public doivent être réalisés "Abords résidence Jean Moulin"

Ces travaux relèvent du SDE09, auquel la commune a délégué sa compétence en la matière. La commune a donc demandé une estimation de ces travaux au SDE09, qui lui a communiqué un devis.

Le montant estimé des travaux s'élève à 12 400,00 € HT, maîtrise d'œuvre du SDE comprise. Après déduction de la participation éventuelle du Conseil Départemental et du financement propre du SDE09, la part restant à la charge de la commune serait estimée à 3 100€.

Date de transmission de l'acte: 11/04/2025
Date de réception de l'AR: 11/04/2025

009-210901211-DEL_2025_019-DE
A G E D I

PLAN DE FINANCEMENT (estimatif)	MONTANT HT	TAUX
Conseil départemental	6 200€	50%
SDE09	3 100€	25%
Commune	3 100€	25%

La contribution qui sera demandée à la commune est susceptible de varier par rapport à cette estimation en fonction du coût final des travaux réalisés. Toutefois, le montant maximal qui sera versé au SDE 09 est plafonné à cette estimation majorée de 10%. Si le montant final des travaux génèrait un dépassement de l'estimation supérieur à 10%, une nouvelle délibération serait nécessaire.

Conformément au nouveau règlement financier du SDE 09 (article 1.2.2), ce financement sera effectué par :

- le versement d'une contribution de la commune imputée au chapitre 65, compte 6558 (M57 abrégé) en section de fonctionnement du budget communal, pour un montant de 3 100€.

Le Conseil Municipal, entendu cet exposé et après avoir délibéré :

- **Demande** au SDE la réalisation des travaux de "Abords résidence Jean Moulin"
- **Prend acte** du plan de financement de ces travaux proposé par le SDE09
- **Approuve** le versement d'une contribution au SDE09 d'un montant estimé de 3 100€ et dans la limite de 3 410€ (estimation + 10 %).
- **Dit** que les crédits nécessaires au règlement de cette opération sont inscrits au budget de l'exercice en cours
- **Donne** les pouvoirs à Mme la Maire pour signer tous les documents nécessaires à l'exécution de cette délibération

Délibération : adoptée

Mme Rosse informe qu'elle habite une impasse où la lumière est allumée jusqu'à minuit, est-ce utile ?

Se pose la question de savoir si les 3 maisons qui sont après souhaitent eux conserver cet éclairage. Peut-on couper qu'un secteur ?

Il semble que ce soit toute la commune qui doit avoir les mêmes plages horaires de programmées.

Mr Mendez explique que c'est aussi une question de sécurité, qu'un endroit éclairé évite les personnes qui pourraient être trop curieuses.

Est ce que lorsque la coupure à minuit a été instauré, des personnes se sont plaints? Il ne semble pas.

Questions diverses :

- Demande des agents pour le changement d'horaires : Les agents des ateliers souhaitent rallonger d'un 1/4 d'heure leur pause de midi en commençant plus tôt.

Il n'y a pas d'opposition au rallongement de la pause de midi.
Les élus proposent à la place que les agents finissent plus tard.

Un projet de délibération sera rédigé et envoyé au CST du CDG09 pour avis avant le vote.

- Travaux de l'école : La commission d'appel d'offre doit se réunir le 27 mars pour présentation des candidatures et des offres et les analyser. Seul le lot toiture n'est pas pourvu, il va être relancé. Il est prévu également de demander à la banque des territoires de débloquer le crédit, également il va être fait la demande de déblocage des avances de subventions.

-Panneau Pocket : Une application smartphone qui permet d'informer les habitants d'évènements sur la commune de manière instantanée. l'abonnement pour l'année coute 180€. il est possible de via un lien de le relier au site internet de la commune pour que l'information y apparaisse aussi, ce qui évitera de publier plusieurs fois la même information.
Ce moyen de communication va également nous servir pour le Plan communal de sauvegarde comme moyen d'alerte à la population.

-Le plan communal de sauvegarde : Mme Doumenc, incite les conseillers municipaux à le relire car il faut le renvoyer d'ici fin mars.

- Réponse de Mr Chibli à la délibération actant notre sortie du PNR : Mme Doumenc donne lecture de la lettre, Mr Chibli propose de venir rencontrer Mme la Maire.

Mr Granier fait un compte rendu des réunion auxquelles il a assisté en tant que représentant de la commune :

SMDEA : le tarif de l'eau va augmenter de + 5.65 par m3 pour l'eau et de + 2.70% pour l'assainissement, cela est du au coût des travaux, des traitements, de l'entretien ...
En 2024, il a été consommé 4% de moins, les gens font attention à leur consommation.

SYMAR : il s'occupe de l'écoulement des ruisseaux et des problèmes liés aux éventuelles inondations.

Ferrières est concerné par le Gariac et son danger potentiel.

1753,1765 : crues torrentielles

1754 : le pont a lâché

1770 : 3 crues successives.

Il a été canalisé pour amener de l'eau au moulin sur l'Ariège, avant il fallait aller à Foix.

2019 : jardins inondés

2022 : pas loin de déborder

Son aménagement permettrait de lui rendre un cours sinueux par rapport à son chemin actuel, un talus serait fait.

Les propriétaires des terrains attenants qui vont devoir céder un bout ne sont pas d'accord sur le prix qui leur est proposé.

Le financement de ce projet : le conseil départemental, le SYMAR, l'état, l'agence de l'eau et la région.

Ce projet s'appelle la renaturation du Gariac, il rentre dans le programme PAPI (programme d'action des préventions des inondations)

Question de Mr Mazzonetto : ont'ils évoqué les arbres qu'ils allaient mettre ? oui ils vont en planter mais on ne sait pas lesquels.

Séance levée à 20h17

MARTINE DOUMENC-CAUBERE
Président de séance

VALERIE SURGIN
Secrétaire de séance



République Française
Département : ARIEGE
Arrondissement : Foix
FERRIERES SUR ARIEGE - Commune

Séance du jeudi 10 avril 2025

Délibération N° DEL_2025_020

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
15	13	14
Date de la convocation : 04/04/2025		
Pour	Contre	Abstention
15	0	0
Résultat du vote : ajournée		

Le dix avril deux mille vingt-cinq, à 18 heures 10, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle du conseil), sous la présidence de VALERIE SURCIN.

Présents : PAUL HOYER, ALAIN CABALLERO ,
ENGUERRAND BORDEAU , FRANCK MENDEZ,
JACQUES HUBERT , KATIA RIU, JEAN-PAUL
GRANIER , VALERIE SURCIN, JEAN CASSAN ,
GILLES CASTROVIEJO, PHILIPPE BILLAUD ,
Jean-Louis MAZZONETTO, Odile ROSSE

Représentés : Rachel WIEDENKELLER représentée par
PHILIPPE BILLAUD

Absents et Excusés : MARTINE DOUMENC-CAUBERE

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, PHILIPPE BILLAUD est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Délibération sur le compte unique financier - MAIRIE FERRIERES SUR ARIEGE 2024

Mme Doumenc-Caubère Martine, Maire, désigne Mme Surcin, Adjointe aux finances président de séance.
Mme Doumenc-Caubère se retire et ne participa pas à la délibération.

Mme Surcin, adjointe délégué aux finances présente la présente délibération.

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT);

Vu la délibération n°MI_2021_5_2 du 15 juillet 2021 portant sur l'expérimentation du Compte Financier Unique (CFU) en lien avec la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP);

Vu le rapport de présentation du Compte Financier Unique pour l'année 2024;

Vu le Compte Financier Unique 2024;

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétique et des taux des

DEL_2025_020

contributions et produits afférents;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable.

Considérant les éléments suivants :

	Dépenses Fonctionnement	Recettes Fonctionnement	Dépenses Investissement	Recettes Investissement	Total Dépenses	Total Recettes
Résultats reportés	0,00	72 967,55	40 432,14	0,00	40 432,14	72 967,55
Opérations exercice	995 121,57	1 211 444,96	292 898,61	217 190,55	1 288 020,18	1 428 635,51
Total	995 121,57	1 284 412,51	333 330,75	217 190,55	1 328 452,32	1 501 603,06
Résultat de clôture		289 290,94	116 140,20			173 150,74
Restes à réaliser	0,00	0,00	692 893,76	549 571,00	692 893,76	549 571,00
Total cumulé	0,00	289 290,94	809 033,96	549 571,00	692 893,76	722 721,74
Résultat définitif		289 290,94	259 462,96			29 827,98

Le conseil municipal réuni et présidé par Mme Surcin après avoir entendu l'exposé du CFU et avoir délibéré,

- vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus et

- donne pouvoir à Mme Surcin pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

VALERIE SURCIN
Président de séance



PHILIPPE BILLAUD
Secrétaire de séance



République Française
Département : ARIEGE
Arrondissement : Foix
FERRIERES SUR ARIEGE - Commune

Séance du jeudi 10 avril 2025

Délibération N° DEL_2025_021

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
15	14	15
Date de la convocation : 04/04/2025		
Pour	Contre	Abstention
15	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le dix avril deux mille vingt-cinq, à 18 heures 10, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle du conseil), sous la présidence de MARTINE DOUMENC-CAUBERE.

Présents : MARTINE DOUMENC-CAUBERE, PAUL HOYER, ALAIN CABALLERO, ENGUERRAND BORDEAU, FRANCK MENDEZ, JACQUES HUBERT, KATIA RIU, JEAN-PAUL GRANIER, VALERIE SURCIN, JEAN CASSAN, GILLES CASTROVIEJO, PHILIPPE BILLAUD, Jean-Louis MAZZONETTO, Odile ROSSE

Représentés : Rachel WIEDENKELLER représentée par JEAN CASSAN

Absents et Excusés :

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, PHILIPPE BILLAUD est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

**Objet : Délibération pour l'affectation du résultat de fonctionnement - MAIRIE
FERRIERES SUR ARIEGE 2024**

Le Conseil municipal, sur le rapport de Madame Valérie SURCIN, Adjointe déléguée aux finances, après avoir examiné le Compte Financier Unique du budget communal 2024, statue sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,

CONSTATE que le CFU fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de : 216 323.39€
- un déficit d'investissement de : -75 708.06€

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

CALCUL DU DEFICIT D'INVESTISSEMENT 2024 Compte 001

Résultat d'investissement 2024	- 75 708.06 €
Résultat d'investissement reporté en 2024	- 40 432.14 €
TOTAL à reporter au 001 DEPENSES	- 116 140.20 €

CALCUL DU DBESOIN DE FINANCEMENT 2025 COMPTE 1068 EN RECETTE

investissement 2024 compte 001	- 116 140.20 €
Solde des restes à réaliser 2024	- 143 322.76 €
TOTAL = besoin de financement compte 1068 recettes	259 462.96 €

CALCUL DE L'AFFECTATION DU RESULTAT en fonctionnement compte 002 en recettes

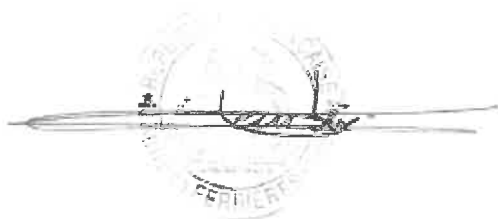
Résultat de fonctionnement 2024	216 323.39 €
Résultat d'e fonctionnement 2023 reporté en 2024	72 967.55 €
TOTAL DE L'EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT	289 290.94 €

Total excédent de fonctionnement	289 290.94 €
Besoin de financement compte 1068 recettes	- 259 462.96 €
TOTAL de l'excédent de fonctionnement à affecter au 002 (recette de fonctionnement)	29 827.98 €

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

MARTINE DOUMENC-CAUBERE
Président de séance

PHILIPPE BILLAUD
Secrétaire de séance



République Française
Département : ARIEGE
Arrondissement : Foix
FERRIERES SUR ARIEGE - Commune

Séance du jeudi 10 avril 2025

Délibération N° DEL_2025_022

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
15	14	15
Date de la convocation : 04/04/2025		
Pour	Contre	Abstention
14	1	0
Résultat du vote : adoptée		

Le dix avril deux mille vingt-cinq, à 18 heures 10, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle du conseil), sous la présidence de MARTINE DOUMENC-CAUBERE.

Présents : MARTINE DOUMENC-CAUBERE, PAUL HOYER, ALAIN CABALLERO, ENGUERRAND BORDEAU, FRANCK MENDEZ, JACQUES HUBERT, KATIA RIU, JEAN-PAUL GRANIER, VALERIE SURCIN, JEAN CASSAN, GILLES CASTROVIEJO, PHILIPPE BILLAUD, Jean-Louis MAZZONETTO, Odile ROSSE

Représentés : Rachel WIEDENKELLER représentée par JEAN CASSAN

Absents et Excusés :

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, PHILIPPE BILLAUD est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Délibération votant le taux des taxes locales pour l'année 2025

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L 2121-29,

Vu l'article 16 de la loi n° 2019-1479 de finances pour 2020 lequel prévoit la suppression progressive de la taxe d'habitation sur les résidences principales,

Vu le code général des impôts, et notamment l'article 1636 B *sexies*,

Vu la note d'information de la DGCL du 14 mars 2024 relative aux informations fiscales utiles à la préparation des budgets 2024,

Madame la Maire rappelle que par délibération du 08 avril 2024, le conseil municipal avait fixé les taux des impôts comme mentionnés ci-dessous :

- taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) : 45.73 % ;
- taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) : 83.49 %,
- Taxe d'Habitation : 14.11 %

A partir de 2023, le taux de TH sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non

DEL_2025_022

affectés à l'habitation principale peut à nouveau être voté et modulé par les collectivités locales en référence à l'article 1636 B *sexies* du CGI.

Compte tenu de ces éléments,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

DECIDE d'appliquer pour l'année 2025 les taux suivants aux impôts directs locaux :

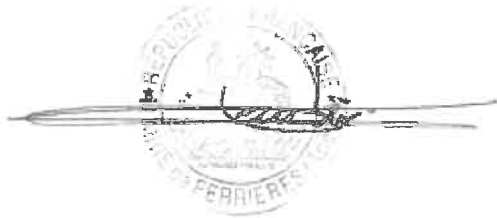
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 45.91 %.
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 83.81%
- Taxe d'Habitation : 14.16 %

CHARGE Madame la Maire de procéder à la notification de cette délibération à l'administration fiscale et aux services préfectoraux.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

MARTINE DOUMENC-CAUBERE
Président de séance

PHILIPPE BILLAUD
Secrétaire de séance



République Française
Département : ARIEGE
Arrondissement : Foix
FERRIERES SUR ARIEGE - Commune

Séance du jeudi 10 avril 2025

Délibération N° DEL_2025_023

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
15	14	15
Date de la convocation : 04/04/2025		
Pour	Contre	Abstention
15	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le dix avril deux mille vingt-cinq, à 18 heures 10, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle du conseil), sous la présidence de MARTINE DOUMENC-CAUBERE.

Présents : MARTINE DOUMENC-CAUBERE, PAUL HOYER, ALAIN CABALLERO, ENGUERRAND BORDEAU, FRANCK MENDEZ, JACQUES HUBERT, KATIA RIU, JEAN-PAUL GRANIER, VALERIE SURCIN, JEAN CASSAN, GILLES CASTROVIEJO, PHILIPPE BILLAUD, Jean-Louis MAZZONETTO, Odile ROSSE

Représentés : Rachel WIEDENKELLER représentée par JEAN CASSAN

Absents et Excusés :

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, PHILIPPE BILLAUD est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Délibération sur le budget primitif - MAIRIE FERRIERES SUR ARIEGE 2025

Après avoir entendu le rapport général de présentation du budget primitif de l'exercice 2025 de la Commune MAIRIE FERRIERES SUR ARIEGE,

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,

Vu les articles L2311-2, L2312-1 et L2312-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

DELIBERE ET DECIDE :

ARTICLE 1 :

L'adoption du budget de la Commune MAIRIE FERRIERES SUR ARIEGE pour l'année 2025 présenté par son Maire,

Ledit budget s'équilibrant en recettes et en dépenses et s'élevant :

En recettes à la somme de : 2 249 133,77 En dépenses à la somme de : 2 249 133,77

ARTICLE 2 :

D'adopter le budget par chapitre selon le détail suivant :

DEL_2025_023

SECTION DE FONCTIONNEMENT**DÉPENSES**

Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	404 300,96
012	Charges de personnel, frais assimilés	497 359,25
014	Atténuations de produits	27 682,25
042	Section à section	134 800,51
65	Autres charges de gestion courante	57 081,38
66	Charges financières	13 300
67	Charges spécifiques	11 152,97
68	Dot. aux amortissements et provisions	580
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		1 146 257,32

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
002	Résultat de fonctionnement reporté	29 827,98
013	Atténuations de charges	51 000
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	52 506,4
73	Impôts et taxes	196 157,94
731	Fiscalité locale	453 287
74	Dotations et participations	280 198
75	Autres produits de gestion courante	83 280
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		1 146 257,32

SECTION D'INVESTISSEMENT**DÉPENSES**

Chapitre	Libellé	Montant
0	Hors équipement	153 187,09
001	Solde d'exécution section investissement	116 140,2
041	Opérations patrimoniales	61 200
11	EMBELLISSEMENT	1 000
12	ACQUISITION	12 483,4
13	TRAVAUX DE BÂTIMENT	9 762
14	VOIES RESEAUX MURS	2 000
38	PROJET AMENAGE.LOGEMENTS.ACT ECO	3 000
43	AMENAGEMENT DU CIMETIERE	1 535
49	GOUDRONNAGE	5 000
50	COL DE LA PERCHE	10 000
51	RENOVATION ECOLE SIMONE VEIL	690 068,76
52	Lestang étude et acquisition	37 500
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		1 102 876,45

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
0	Hors équipement	341 537,96
040	Section à section	134 800,51
041	Opérations patrimoniales	61 200
51	RENOVATION ECOLE SIMONE VEIL	565 337,98
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		1 102 876,45

Conformément à l'article L.5217-10-6 du CGT, le conseil municipal autorise la maire à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes :

- Fonctionnement : 7.5%

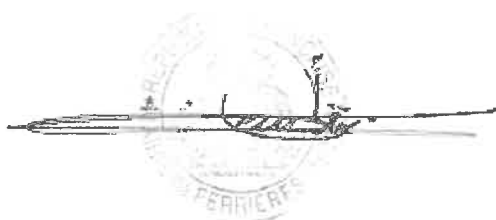
- Investissement : 7.5%

ADOpte

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

MARTINE DOUMENC-CAUBERE
Président de séance

PHILIPPE BILLAUD
Secrétaire de séance



REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE : MAIRIE FERRIERES SUR ARIEGE (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21090121100016

POSTE COMPTABLE : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : MAIRIE FERRIERES SUR ARIEGE (3)

ANNEE 2025

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Date de transmission de l'acte: 14/04/2025

Date de reception de l'AR: 14/04/2025

009-210901211-DEL_2025_023-DE

A G E D I

Sommaire

009-210901211-DEL_2025_023-DE

A G E D I

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	10
B2 - Présentation des AE votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	39
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	41
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	44
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	48

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	51
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	55
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	56
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	57
B9 - Etat du personnel	58
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	61
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	62
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	63
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	64
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	65
C2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
C2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	66
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	67
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	68

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.



Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ; les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

Date de transmission de l'acte: 14/04/2025
Date de réception de l'AR: 14/04/2025

009-210901211-DEL_2025_023-DE
A G E D I

I – INFORMATIONS GENERALES		I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES		A

Informations statistiques	
Population totale	854

Informations fiscales (N-2)	
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	Collectivité
	0.00

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1124.82
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	1374.89
3	Dépenses d'équipement brut / population	230.51
4	Encours de dette / population (2) (3)	3601.02
5	DGF / population	1374.89
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	62.43
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	86.46
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	16.77
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	261.91
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmises par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 du code général des Impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.5 %
- Investissement : 7.5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans ».
- (3) Au maximum dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de chaque section.
- (4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :
- semi budgétaire ;
 - budgétaire par délibération N° ... du ...
- (5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.
- (6) A compléter par un seul des trois choix suivants :
- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

Date de transmission de l'acte: 14/04/2025
Date de reception de l'AR: 14/04/2025

009-210901211-DEL_2025_023-DE
A G E D I

I – INFORMATIONS GENERALES			I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)			C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1				
Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)	
TOTAL DU BUDGET	1 288 020,18	1 428 635,51	32 535,41	A1 173 150,74
Investissement	292 898,61	217 190,55 (3)	-40 432,14	A2 -116 140,20
Fonctionnement	995 121,57	1 211 444,96 (4)	72 967,55	A3 289 290,94

RESTES A REALISER N-1				
	Dépenses	Recettes	Solde (B)	
TOTAL des RAR	I + II	692 893,76 III + IV	549 571,00 B1	-143 322,76
Investissement	I	692 893,76 III	549 571,00 B2	-143 322,76
Fonctionnement	II	0,00 IV	0,00 B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	29 827,98
Investissement	A2 + B2	-259 482,96
Fonctionnement	A3 + B3	289 290,94

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.
(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.
(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 692 893,76
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
12	Opération d'équipement n° 12	2 825,00
51	Opération d'équipement n° 51	690 068,76
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Date de transmission de l'acte: 14/04/2025

Date de reception de l'AR: 14/04/2025

009-210901211-DEL_2025_023-DE

A G E D I

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 549 571,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	408 916,00
16	Emprunts et dettes assimilées	140 655,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Date de transmission de l'acte: 14/04/2025

Date de réception de l'AR: 14/04/2025

009-210901211-DEL_2025_023-DE

A G E D I

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS	A

VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	DEPENSES	RECETTES
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	892 893,76	549 571,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 116 140,20	(si solde positif) 0,00
	=	=	=
	Total de la section d'investissement (2)	1 102 876,45	1 102 876,45

VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	DEPENSES	RECETTES
	+	1 146 257,32	1 116 429,34
	+		+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit)	(si excédent)
		0,00	29 827,98
	=	=	=
	Total de la section de fonctionnement (3)	1 146 257,32	1 146 257,32

TOTAL DU BUDGET (4)	2 249 133,77	2 249 133,77
----------------------------	---------------------	---------------------

uement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

liser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission rattachées.

liser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédant celles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à

litre au 31/12 de l'exercice précédent.

action d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Coût de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

Date de transmission de l'acte: 14/04/2025

Date de reception de l'AR: 14/04/2025

009-210901211-DEL_2025_023-DE
A G E D I

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
PRESENTATION DES AP VOTEES			B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00
« AP de dépenses imprévues » (2)		020	0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.
(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

Date de transmission de l'acte: 14/04/2025
Date de reception de l'AR: 14/04/2025

009-210901211-DEL_2025_023-DE
A G E D I

II -- PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
PRESENTATION DES AE VOTEES		B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00
« AE de dépenses imprévues » (2)		022	0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.
(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

Date de transmission de l'acte: 14/04/2025
Date de reception de l'AR: 14/04/2025

009-210901211-DEL_2025_023-DE
A G E D I

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	101 000,00	92 825,00	0,00	0,00	92 825,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	22 206,49	0,00	18 939,49	18 939,49	18 939,49
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	47 393,95	0,00	80 790,40	80 790,40	80 790,40
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	752 423,18	600 068,76	74 600,00	74 600,00	674 668,76
Total des dépenses d'équipement		923 023,62	692 893,76	174 329,89	174 329,89	867 223,65
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	67 802,16	0,00	58 312,60	58 312,60	58 312,60
18	Cpte de liaison : affectation (BA,règle) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		67 802,16	0,00	58 312,60	58 312,60	58 312,60
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		990 825,78	692 893,76	232 642,49	232 642,49	925 536,25

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	44 468,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	91 036,42		61 200,00	61 200,00	61 200,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		135 504,42		61 200,00	61 200,00	61 200,00

TOTAL	1 126 330,20	692 893,76	293 842,49	293 842,49	986 736,25
--------------	---------------------	-------------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	116 140,20
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 102 876,45
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globellisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Date de transmission de l'acte: 14/04/2025

Date de réception de l'AR: 14/04/2025

009-210901211-DEL_2025_023-DE

A G E D I

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	532 823,34	408 916,00	77 341,98	77 341,98	486 257,98
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	255 000,00	140 655,00	0,00	0,00	140 655,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	56 868,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		844 691,34	549 571,00	77 341,98	77 341,98	626 912,98
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	25 070,00	0,00	20 500,00	20 500,00	20 500,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	14 796,70	0,00	259 462,96	259 462,96	259 462,96
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	77 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	32 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		149 666,70	0,00	279 962,96	279 962,96	279 962,96
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		994 358,04	549 571,00	357 304,94	357 304,94	906 875,94

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	106 827,88		107 747,33	107 747,33	107 747,33
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	6 940,00		27 053,18	27 053,18	27 053,18
041	Opérations patrimoniales (10)	91 036,42		61 200,00	61 200,00	61 200,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		204 804,30		196 000,51	196 000,51	196 000,51

TOTAL	1 199 162,34	549 571,00	553 305,45	553 305,45	1 102 876,45
--------------	---------------------	-------------------	-------------------	-------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 102 876,45
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)

134 800,51

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

Date de transmission de l'acte: 14/04/2025
Date de réception de l'AR: 14/04/2025

009-210901211-DEL_2025_023-DE
A G E D I

MAIRIE FERRIERES SUR ARIEGE - MAIRIE FERRIERES SUR ARIEGE - BP - 2025

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Date de transmission de l'acte: 14/04/2025

Date de réception de l'AR: 14/04/2025

009-210901211-DEL_2025_023-DE

A G E D I

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	312 179,59	0,00	404 300,96	404 300,96	404 300,96
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	576 669,01	0,00	497 359,25	497 359,25	497 359,25
014	Atténuations de produits	16 858,94	0,00	27 682,25	27 682,25	27 682,25
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	73 042,51	0,00	57 081,38	57 081,38	57 081,38
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		978 750,05	0,00	986 423,84	986 423,84	986 423,84
66	Charges financières	16 110,25	0,00	13 300,00	13 300,00	13 300,00
67	Charges spécifiques (3)	19 821,00	0,00	11 152,97	11 152,97	11 152,97
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	7 440,00		580,00	580,00	580,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 022 121,30	0,00	1 011 456,81	1 011 456,81	1 011 456,81

023	Virement à la section d'investissement (4)	106 827,88		107 747,33	107 747,33	107 747,33
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		27 053,18	27 053,18	27 053,18
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		106 827,88		134 800,51	134 800,51	134 800,51

TOTAL	1 128 949,18	0,00	1 146 257,32	1 146 257,32	1 146 257,32
					+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE					0,00
					=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES					1 146 257,32

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

Date de transmission de l'acte: 14/04/2025
Date de réception de l'AR: 14/04/2025

009-210901211-DEL_2025_023-DE
A G E D I

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	15 000,00	0,00	51 000,00	51 000,00	51 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	50 300,00	0,00	52 506,40	52 506,40	52 506,40
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	202 482,74	0,00	196 157,94	196 157,94	196 157,94
731	Fiscalité locale	436 423,00	0,00	453 287,00	453 287,00	453 287,00
74	Dotations et participations (3)	245 175,89	0,00	280 198,00	280 198,00	280 198,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	67 000,00	0,00	83 280,00	83 280,00	83 280,00
Total des recettes de gestion courante		1 016 381,63	0,00	1 116 429,34	1 116 429,34	1 116 429,34
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	32 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	19 600,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 068 381,63	0,00	1 116 429,34	1 116 429,34	1 116 429,34

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	44 468,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		44 468,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	1 112 849,63	0,00	1 116 429,34	1 116 429,34	1 116 429,34
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	29 827,98
---	------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 146 257,32
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	134 800,51	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	-------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

Date de transmission de l'acte: 14/04/2025

Date de réception de l'AR: 14/04/2025

009-210901211-DEL_2025_023-DE

A G E D I

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	58 312,60	0,00	58 312,60
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
Total des opérations d'équipement	772 349,16		772 349,16
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	18 939,49	0,00	18 939,49
21 Immobilisations corporelles (3) (5)	14 735,00	61 200,00	75 935,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	61 200,00	0,00	61 200,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
198 Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total	925 536,25	61 200,00	986 736,25

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	116 140,20
---	------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 102 876,45
--	--------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011 Charges à caractère général (9)	404 300,96		404 300,96
012 Charges de personnel et frais assimilés (9)	497 359,25		497 359,25
014 Atténuations de produits	27 682,25		27 682,25
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	57 081,38	0,00	57 081,38
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66 Charges financières	13 300,00	0,00	13 300,00
67 Charges spécifiques (9)	11 152,97	0,00	11 152,97
68 Dot. aux amortissements et provisions (9)	580,00	27 053,18	27 633,18
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023 Virement à la section d'investissement		107 747,33	107 747,33
Dépenses de fonctionnement – Total	1 011 456,81	134 800,51	1 146 257,32

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------	------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 146 257,32
---	--------------

Date de transmission de l'acte: 14/04/2025

Date de reception de l'AR: 14/04/2025

009-210901211-DEL_2025_023-DE

A G E D I

d'ordre semi-budgétaires.
table M. 57.

MAIRIE FERRIERES SUR ARIEGE - MAIRIE FERRIERES SUR ARIEGE - BP - 2025

- (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Date de transmission de l'acte: 14/04/2025

Date de reception de l'AR: 14/04/2025

009-210901211-DEL_2025_023-DE

A G E D I

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	20 500,00	0,00	20 500,00
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	486 257,98	0,00	486 257,98
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	140 655,00	0,00	140 655,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	61 200,00	61 200,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations		27 053,18	27 053,18
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement		107 747,33	107 747,33
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total	647 412,98	196 000,51	843 413,49

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	259 462,96
--------------------------------	------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 102 876,45
---	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013 Atténuations de charges (8)	51 000,00		51 000,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	52 506,40		52 506,40
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	196 157,94		196 157,94
731 Fiscalité locale	453 287,00		453 287,00
74 Dotations et participations (8)	280 198,00		280 198,00
75 Autres produits de gestion courante (8)	83 280,00	0,00	83 280,00
76 Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77 Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00
	1 116 429,34	0,00	1 116 429,34

Date de transmission de l'acte: 14/04/2025

Date de reception de l'AR: 14/04/2025

009-210901211-DEL_2025_023-DE

A G E D I

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
			+
		R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	29 827,98
			=
		TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 146 257,32

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Date de transmission de l'acte: 14/04/2025

Date de réception de l'AR: 14/04/2025

009-210901211-DEL_2025_023-DE

A G E D I

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE		A

DEPENSES									
Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	III = I + II
TOTAL	1 126 330,20	692 893,76	0,00	293 842,49	293 842,49	0,00	293 842,49	986 736,25	
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	
204 Subventions d'équipement versées (3)	22 206,49	0,00	0,00	18 939,49	18 939,49		18 939,49	18 939,49	
21 Immobilisations corporelles	5 193,95	0,00	0,00	14 735,00	14 735,00		14 735,00	14 735,00	
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	91 036,42	0,00	0,00	61 200,00	61 200,00		61 200,00	61 200,00	
Total des opérations d'équipement (3)	804 586,76	692 893,76	0,00	79 455,40	79 455,40		79 455,40	772 349,16	
Total des dépenses d'équipement	923 023,62	692 893,76	0,00	174 329,89	174 329,89		174 329,89	867 223,65	
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	67 802,16	0,00		58 312,60	58 312,60		58 312,60	58 312,60	
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)									
Total des dépenses financières	67 802,16	0,00		58 312,60	58 312,60		58 312,60	58 312,60	
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	
Total des dépenses réelles	990 825,78	692 893,76		232 642,49	232 642,49		232 642,49	925 536,25	
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	44 468,00			0,00	0,00		0,00	0,00	
041 Opérations patrimoniales (7)	91 036,42			61 200,00	61 200,00		61 200,00	61 200,00	
Total des dépenses d'ordre	135 504,42			61 200,00	61 200,00		61 200,00	61 200,00	
D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)									116 140,20

Date de transmission de l'acte: 14/04/2025
Date de reception de l'AR: 14/04/2025
009-210901211-DEL_2025_023-DE
A G E D I

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des dépenses d'investissement cumulées								
		I			II			1 102 876,45

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Date de transmission de l'acte: 14/04/2025
Date de reception de l'AR: 14/04/2025

009-210901211-DEL_2025_023-DE
A G E D I

III -- VOTE DU BUDGET			III
SECTION D'INVESTISSEMENT -- VUE D'ENSEMBLE -- RECETTES			A

RECETTES					
Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
		I		II	
TOTAL	1 184 365,64	549 571,00	293 842,49	293 842,49	843 413,49
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	532 823,34	408 916,00	77 341,98	77 341,98	486 257,98
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165 et 166 et 1688 non budgétaire)	255 000,00	140 655,00	0,00	0,00	140 655,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	56 868,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	844 691,34	549 571,00	77 341,98	77 341,98	626 912,98
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	25 070,00	0,00	20 500,00	20 500,00	20 500,00
138 Autres subventions invest. non transf.	77 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	32 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	134 870,00	0,00	20 500,00	20 500,00	20 500,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	979 561,34	549 571,00	97 841,98	97 841,98	647 412,98
021 Virement de la section de fonctionnement	106 827,88		107 747,33	107 747,33	107 747,33
040 Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	6 940,00		27 053,18	27 053,18	27 053,18
041 Opérations patrimoniales (6)	91 036,42		61 200,00	61 200,00	61 200,00
Total des recettes d'ordre	204 804,30		196 000,51	196 000,51	196 000,51
R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)					0,00
Affectation au compte 1068 (8)					259 462,96

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
		I		II	
Total des recettes d'investissement cumulées					1 102 876,45

(1) Voir état IB pour le contenu du budget précédent.
(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(5) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Date de transmission de l'acte: 14/04/2025
Date de reception de l'AR: 14/04/2025

009-210901211-DEL_2025_023-DE
A G E D I

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

III

A1

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour Information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour Information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	1 126 330,20	692 893,76	0,00	293 842,49	293 842,49	0,00	293 842,49	986 736,25
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	22 206,49	0,00	0,00	18 939,49	18 939,49	0,00	18 939,49	18 939,49
204182 Autres org pub - Bât. et installations	22 206,49	0,00		18 939,49	18 939,49	0,00	18 939,49	18 939,49
21 Immobilisations corporelles	5 193,95	0,00		14 735,00	14 735,00	0,00	14 735,00	14 735,00
2135 Installations générales, agencements	4 153,13	0,00		4 235,00	4 235,00	0,00	4 235,00	4 235,00
2158 Autres inst., matériel, outill. techniques	1 040,82	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2181 Install. générales, agencements	0,00	0,00		10 500,00	10 500,00	0,00	10 500,00	10 500,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	91 036,42	0,00		61 200,00	61 200,00	0,00	61 200,00	61 200,00
231 Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238 Avances commandes immo corporelles	91 036,42	0,00		61 200,00	61 200,00	0,00	61 200,00	61 200,00
Total des opérations d'équipement (4)	804 586,76	692 893,76		79 455,40	79 455,40	0,00	79 455,40	772 349,16
Total des dépenses d'équipement	923 023,62	692 893,76		174 329,89	174 329,89	0,00	174 329,89	867 223,65
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	67 802,16	0,00		58 312,60	58 312,60		58 312,60	58 312,60
1641 Emprunts en euros	64 836,60	0,00		55 312,60	55 312,60		55 312,60	55 312,60

MAIRIE FERRIERES SUR ARIEGE - MAIRIE FERRIERES SUR ARIEGE - BP - 2025

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
168758	Dettes - Autres groupements	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)							
Total des dépenses financières	67 802,16	0,00		58 312,60	58 312,60	0,00	58 312,60	58 312,60
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	990 825,78	692 893,76		232 642,49	232 642,49	0,00	232 642,49	925 536,25
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	44 468,00		0,00	0,00		0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	24 468,00		0,00	0,00		0,00	0,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	24 468,00		0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	20 000,00		0,00	0,00		0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	20 000,00		0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	91 036,42		61 200,00	61 200,00		61 200,00	61 200,00
2151	Réseaux de voirie	91 036,42		61 200,00	61 200,00		61 200,00	61 200,00
Total des dépenses d'ordre	135 504,42			61 200,00	61 200,00		61 200,00	61 200,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
11	EMBELLISSEMENT		0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00
12	ACQUISITION		5 175,00	2 825,00	9 658,40	9 658,40	0,00	9 658,40
13	TRAVAUX DE BÂTIMENT		37 616,92	0,00	9 762,00	9 762,00	0,00	9 762,00
14	VOIES RESEAUX MURS		0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00
38	PROJET AMENAGE.LOGEMENTS.ACT ECO		6 465,69	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00
43	AMENAGEMENT DU CIMETIERE		0,00	0,00	1 535,00	1 535,00	0,00	1 535,00
49	GOUDRONNAGE		0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00
50	COL DE LA PERCHE		0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00
51	RENOVATION ECOLE SIMONE VEIL		15 968,89	690 068,76	0,00	0,00	0,00	0,00
52	Lestang étude et acquisition		0,00	0,00	37 500,00	37 500,00	0,00	37 500,00
TOTAL			65 226,50	692 893,76	79 455,40	79 455,40	0,00	79 455,40

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

Date de transmission de l'acte: 14/04/2025

Date de reception de l'AR: 14/04/2025

009-210901211-DEL_2025_023-DE

A G E D I

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 11
LIBELLE : EMBELLISSEMENT
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a0,00	1 000,00	b1 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)					
Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-1 000,00
--------------------------------------	------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Date de transmission de l'acte: 14/04/2025

Date de réception de l'AR: 14/04/2025

009-210901211-DEL_2025_023-DE

A G E D I

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 12
LIBELLE : ACQUISITION
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		5 175,00	a 2 825,00	9 658,40	b 9 658,40
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	5 175,00	2 825,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	5 175,00	2 825,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	9 658,40	9 658,40
2115	Terrains bâtis	0,00	0,00	0,00	0,00
2181	Install. générales, agencements	0,00	0,00	9 658,40	9 658,40
2184	Matériel de bureau et mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-12 483,40
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Date de transmission de l'acte: 14/04/2025

Date de réception de l'AR: 14/04/2025

009-210901211-DEL_2025_023-DE

A G E D I

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 13
LIBELLE : TRAVAUX DE BÂTIMENT
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		37 616,92	a 0,00	9 762,00	b 9 762,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 867,81	0,00	9 762,00	9 762,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	0,00	0,00	4 020,00	4 020,00
2181	Install. générales, agencements	1 867,81	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	5 742,00	5 742,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	35 749,11	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	35 749,11	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-9 762,00
--------------------------------------	------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Date de transmission de l'acte: 14/04/2025

Date de réception de l'AR: 14/04/2025

009-210901211-DEL_2025_023-DE

A G E D I

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 14
LIBELLE : VOIES RESEAUX MURS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a0,00	2 000,00	b2 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	1 600,00	1 600,00
21538	Autres réseaux	0,00	0,00	1 600,00	1 600,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	400,00	400,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	400,00	400,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c0,00	0,00	d0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-2 000,00
--------------------------------------	------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Date de transmission de l'acte: 14/04/2025

Date de réception de l'AR: 14/04/2025

009-210901211-DEL_2025_023-DE

A G E D I

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 38
LIBELLE : PROJET AMENAGE.LOGEMENTS.ACT ECO
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		6 465,69	a 0,00	3 000,00	b 3 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	6 465,69	0,00	3 000,00	3 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	6 465,69	0,00	3 000,00	3 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-3 000,00
--------------------------------------	------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Date de transmission de l'acte: 14/04/2025

Date de reception de l'AR: 14/04/2025

009-210901211-DEL_2025_023-DE

A G E D I

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 43
LIBELLE : AMENAGEMENT DU CIMETIERE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a0,00	1 535,00	b1 535,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	1 535,00	1 535,00
21538	Autres réseaux	0,00	0,00	1 535,00	1 535,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

FINANCEMENT EXTERNE (pour information / facultatif)					
Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-1 535,00
--------------------------------------	------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Date de transmission de l'acte: 14/04/2025

Date de réception de l'AR: 14/04/2025

009-210901211-DEL_2025_023-DE

A G E D I

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 49
LIBELLE : GOUDRONNAGE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a0,00	5 000,00	b5 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-5 000,00
--------------------------------------	------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Date de transmission de l'acte: 14/04/2025

Date de réception de l'AR: 14/04/2025

009-210901211-DEL_2025_023-DE

A G E D I

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 50
LIBELLE : COL DE LA PERCHE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a 0,00	10 000,00	b 10 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-10 000,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Date de transmission de l'acte: 14/04/2025

Date de réception de l'AR: 14/04/2025

009-210901211-DEL_2025_023-DE

A G E D I

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 51
LIBELLE : RENOVATION ECOLE SIMONE VEIL
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		15 968,89	a 690 068,76	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	90 000,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	90 000,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	15 968,89	600 068,76	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	15 968,89	600 068,76	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 487 996,00	77 341,98	d 77 341,98
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	347 341,00	77 341,98	77 341,98
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	110 976,00	77 341,98	77 341,98
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	30 000,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	87 715,00	0,00	0,00
13461	Dot. équip. territoires ruraux non transf	0,00	118 650,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	140 655,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	140 655,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-124 730,78
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Date de transmission de l'acte: 14/04/2025

Date de réception de l'AR: 14/04/2025

009-210901211-DEL_2025_023-DE

A G E D I

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 52
LIBELLE : Lestang étude et acquisition
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a0,00	37 500,00	b37 500,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	37 500,00	37 500,00
2115	Terrains bâtis	0,00	0,00	37 500,00	37 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (obligatoire)					
Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-37 500,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 185, 186 et 18449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Date de transmission de l'acte: 14/04/2025

Date de réception de l'AR: 14/04/2025

009-210901211-DEL_2025_023-DE

A G E D I

III – VOTE DU BUDGET			III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE			A3

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	1 184 365,64	549 571,00	293 842,49	293 842,49	843 413,49
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	532 823,34	408 916,00	77 341,98	77 341,98	486 257,98
1321 Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	157 437,80	143 324,67	77 341,98	77 341,98	220 666,65
1322 Subv. non transf. Régions	80 638,20	46 900,00	0,00	0,00	46 900,00
1323 Subv. non transf. Départements	124 186,52	87 715,00	0,00	0,00	87 715,00
13251 Subv. non transf. GFP de rattachement	28 662,82	2 197,33	0,00	0,00	2 197,33
13461 Dot. équip.territoires ruraux non transf	141 898,00	128 779,00	0,00	0,00	128 779,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	255 000,00	140 655,00	0,00	0,00	140 655,00
1641 Emprunts en euros	255 000,00	140 655,00	0,00	0,00	140 655,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (4)	56 868,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2182 Matériel de transport	56 868,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	844 691,34	549 571,00	77 341,98	77 341,98	626 912,98
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	25 070,00	0,00	20 500,00	20 500,00	20 500,00
10222 FCTVA	23 070,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
10226 Taxe d'aménagement	2 000,00	0,00	500,00	500,00	500,00
138 Autres subventions invest. non transf.	77 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138 Autres subventions invest. non transf.	77 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus	400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	32 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	134 870,00	0,00	20 500,00	20 500,00	20 500,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	979 561,34	549 571,00	97 841,98	97 841,98	647 412,98

Date de transmission de l'acte: 14/04/2025
Date de reception de l'AR: 14/04/2025

009-210901211-DEL_2025_023-DE
A G E D I

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
021	Virement de la section de fonctionnement	106 827,88	I	107 747,33	II	107 747,33
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	6 940,00		27 053,18	27 053,18	27 053,18
2182	Matériel de transport	0,00		0,00	0,00	0,00
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	6 940,00		27 053,18	27 053,18	27 053,18
041	Opérations patrimoniales (9)	91 036,42		61 200,00	61 200,00	61 200,00
238	Avances commandes immo corporelles	91 036,42		61 200,00	61 200,00	61 200,00
Total des recettes d'ordre		204 804,30		196 000,51	196 000,51	196 000,51

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(3) Sauf 155, 166 et 16449.
(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessons d'immobilisations »).
(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Date de transmission de l'acte: 14/04/2025
Date de reception de l'AR: 14/04/2025

III – VOTE DU BUDGET			III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE			B

DEPENSES									
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	1 128 949,18	0,00	0,00	1 146 257,32	1 146 257,32	0,00	1 146 257,32	1 146 257,32
011	Charges à caractère général (3)	312 179,59	0,00	Date de transmission de l'acte: 14/04/2025 Date de réception de l'AR: 14/04/2025 009-210901211-DEL_2025_023-DE AGEDI	404 300,96	404 300,96	0,00	404 300,96	404 300,96
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	576 669,01	0,00		497 359,25	497 359,25		497 359,25	497 359,25
014	Atténuations de produits	16 858,94	0,00		27 682,25	27 682,25		27 682,25	27 682,25
016	APA	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	73 042,51	0,00		57 081,38	57 081,38	0,00	57 081,38	57 081,38
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		978 750,05	0,00		986 423,84	986 423,84	0,00	986 423,84	986 423,84
66	Charges financières	16 110,25	0,00		13 300,00	13 300,00		13 300,00	13 300,00
67	Charges spécifiques (3)	19 821,00	0,00		11 152,97	11 152,97		11 152,97	11 152,97
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	7 440,00			580,00	580,00		580,00	580,00
022	Dépenses Imprévues (dans le cadre d'une AE)								
Total des dépenses financières		43 371,25	0,00		25 032,97	25 032,97		25 032,97	25 032,97
Total des dépenses réelles		1 022 121,30	0,00	0,00	1 011 456,81	1 011 456,81	0,00	1 011 456,81	1 011 456,81
023	Virement à la section d'investissement	106 827,88			107 747,33	107 747,33		107 747,33	107 747,33
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00			27 053,18	27 053,18		27 053,18	27 053,18
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		106 827,88			134 800,51	134 800,51		134 800,51	134 800,51

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)		0,00
---------------------------------------	--	------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées		1 146 257,32
---	--	--------------

- (1) Voir état LB pour le contenu du budget précédent.
- (2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Les comptes 88 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

Date de transmission de l'acte: 14/04/2025
Date de réception de l'AR: 14/04/2025

009-210901211-DEL_2025_023-DE
A G E D I

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE		B

RECETTES						
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Date de transmission de l'acte: 14/04/2025 Date de reception de l'AR: 14/04/2025 009-210901211-DEL_2025_023-DE A G E D I						
TOTAL						
013	Atténuations de charges (2)	1 112 849,63	0,00	1 116 429,34	1 116 429,34	1 116 429,34
016	APA	15 000,00	0,00	51 000,00	51 000,00	51 000,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	50 300,00	0,00	52 506,40	52 506,40	52 506,40
731	Fiscalité locale	202 482,74	0,00	196 157,94	196 157,94	196 157,94
74	Dotations et participations (2)	436 423,00	0,00	453 287,00	453 287,00	453 287,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	245 175,89	0,00	280 198,00	280 198,00	280 198,00
Total des recettes de gestion des services		67 000,00	0,00	83 280,00	83 280,00	83 280,00
Total des recettes réelles		1 016 381,63	0,00	1 116 429,34	1 116 429,34	1 116 429,34
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	32 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	19 600,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		52 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 068 381,63	0,00	1 116 429,34	1 116 429,34	1 116 429,34
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	44 468,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		44 468,00		0,00	0,00	0,00
R002 Résultat reporté ou anticipé (7)				29 827,98		

Total des recettes de fonctionnement cumulées					1 146 257,32
---	--	--	--	--	--------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).
(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE		B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour Information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	1 128 949,18	0,00	0,00	1 146 257,32	1 146 257,32	0,00	1 146 257,32	1 146 257,32
011	Charges à caractère général (4)	312 179,59	0,00	0,00	404 300,96	404 300,96	0,00	404 300,96	404 300,96
60611	Eau et assainissement	8 431,66	0,00		8 500,00	8 500,00	0,00	8 500,00	8 500,00
60612	Énergie - Électricité	43 215,00	0,00		100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00
60622	Carburants	4 000,00	0,00		3 600,00	3 600,00	0,00	3 600,00	3 600,00
60623	Alimentation	800,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
60631	Fournitures d'entretien	8 000,00	0,00		4 500,00	4 500,00	0,00	4 500,00	4 500,00
60632	Fournitures de petit équipement	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
60633	Fournitures de voirie	1 500,00	0,00		5 523,66	5 523,66	0,00	5 523,66	5 523,66
60636	Vêtements de travail	3 979,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6064	Fournitures administratives	2 044,93	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6067	Fournitures scolaires	6 500,00	0,00		6 500,00	6 500,00	0,00	6 500,00	6 500,00
6068	Autres matières et fournitures	99,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	113 342,00	0,00	Date de transmission de l'acte: 14/04/2025 Date de reception de l'AR: 14/04/2025 009-210901211-DEL_2025_023-DE A G E D I	130 000,00	130 000,00	0,00	130 000,00	130 000,00
612	Redevances de crédit-bail	7 950,52	0,00		7 272,48	7 272,48	0,00	7 272,48	7 272,48
613	Locations	280,00	0,00		825,32	825,32	0,00	825,32	825,32
61521	Entretien terrains	200,00	0,00		70,00	70,00	0,00	70,00	70,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	7 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	200,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	2 000,00	0,00		7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
61551	Entretien matériel roulant	9 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	4 169,82	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6156	Maintenance	33 140,29	0,00		34 000,00	34 000,00	0,00	34 000,00	34 000,00
6161	Multirisques	7 908,90	0,00		11 564,00	11 564,00	0,00	11 564,00	11 564,00
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	0,00	0,00		25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
6168	Autres primes d'assurance	2 642,47	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	1 100,00	0,00		1 080,00	1 080,00	0,00	1 080,00	1 080,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour Information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	4 000,00	0,00	Date de transmission de l'acte: 14/04/2025 Date de reception de l'AR: 14/04/2025 009-210901211-DEL_2025_023-DE A G E D I	3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	11 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	6 500,00	0,00		5 500,00	5 500,00	0,00	5 500,00	5 500,00
627	Services bancaires et assimilés	600,00	0,00		100,00	100,00	0,00	100,00	100,00
6288	Autres services extérieurs	4 300,00	0,00		2 265,50	2 265,50	0,00	2 265,50	2 265,50
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	12 276,00	0,00		13 000,00	13 000,00	0,00	13 000,00	13 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	576 669,01	0,00		497 359,25	497 359,25		497 359,25	497 359,25
6218	Autre personnel extérieur	46 133,86	0,00		40 000,00	40 000,00		40 000,00	40 000,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	7 200,00	0,00		10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
6411	Personnel titulaire	298 300,00	0,00		250 000,00	250 000,00		250 000,00	250 000,00
6413	Personnel non titulaire	58 534,00	0,00		30 000,00	30 000,00		30 000,00	30 000,00
6450	Charges sécurité sociale et prévoyance	159 550,00	0,00		160 559,25	160 559,25		160 559,25	160 559,25
6470	Autres charges sociales	5 505,65	0,00		5 200,00	5 200,00		5 200,00	5 200,00
648	Autres charges de personnel	1 445,50	0,00		1 600,00	1 600,00		1 600,00	1 600,00
014	Atténuations de produits	16 858,94	0,00		27 682,25	27 682,25		27 682,25	27 682,25
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	5 324,00	0,00		5 324,00	5 324,00		5 324,00	5 324,00
74119	Reversement sur DGF	11 534,94	0,00		22 358,25	22 358,25		22 358,25	22 358,25
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	73 042,51	0,00	0,00	57 081,38	57 081,38	0,00	57 081,38	57 081,38
65131	Bourses	320,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
65138	Autres secours	500,00	0,00		200,00	200,00	0,00	200,00	200,00
65311	Indemnités de fonction	40 990,00	0,00		42 573,32	42 573,32	0,00	42 573,32	42 573,32
65313	Colisations de retraite	1 730,00	0,00		1 730,00	1 730,00	0,00	1 730,00	1 730,00
6541	Créances admises en non-valeur	200,00	0,00		50,00	50,00	0,00	50,00	50,00
65561	Contrib fond. compens. ch. territoriales	13 185,00	0,00		3 322,06	3 322,06	0,00	3 322,06	3 322,06
65568	Autres contributions	0,00	0,00		3 100,00	3 100,00	0,00	3 100,00	3 100,00
6558	Autres contributions obligatoires	606,00	0,00		606,00	606,00	0,00	606,00	606,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
657358	Subv. fonct. autres groupements	3 094,22	0,00	Date de transmission de l'acte: 14/04/2025 Date de reception de l'AR: 14/04/2025 009-210901211-DEL_2025_023-DE A G E D I	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	7 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6583	Pénalités sur marchés	38,29	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6584	Amendes fiscales et pénales	100,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	5 279,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services			0,00		986 423,84	986 423,84	0,00	986 423,84	986 423,84
66	Charges financières	16 110,25	0,00		13 300,00	13 300,00		13 300,00	13 300,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	16 030,25	0,00		13 300,00	13 300,00		13 300,00	13 300,00
6688	Autres	80,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	19 821,00	0,00		11 152,97	11 152,97		11 152,97	11 152,97
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	19 821,00	0,00		11 152,97	11 152,97		11 152,97	11 152,97
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	7 440,00			580,00	580,00		580,00	580,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	7 440,00			580,00	580,00		580,00	580,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques			0,00	0,00	25 032,97	25 032,97		25 032,97	25 032,97
Total des dépenses réelles			0,00	0,00	1 011 456,81	1 011 456,81	0,00	1 011 456,81	1 011 456,81
023	Virement à la section d'investissement	106 827,88			107 747,33	107 747,33		107 747,33	107 747,33
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	0,00			27 053,18	27 053,18		27 053,18	27 053,18
6751	Valeurs comptables immo. cédée (h. ASA)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	0,00			27 053,18	27 053,18		27 053,18	27 053,18
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre					134 800,51	134 800,51		134 800,51	134 800,51

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
- (6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).
- (8) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
- (10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 68112 sera négatif.

Date de transmission de l'acte: 14/04/2025
Date de reception de l'AR: 14/04/2025

009-210901211-DEL_2025_023-DE
A G E D I

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE		B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	1 112 849,63	0,00	1 116 429,34	1 116 429,34	1 116 429,34
013	Atténuations de charges (3)	15 000,00	0,00	51 000,00	51 000,00	51 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	15 000,00	0,00	51 000,00	51 000,00	51 000,00
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	50 300,00	0,00	52 506,40	52 506,40	52 506,40
7022	Coupes de bois	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	300,00	0,00	300,00	300,00	300,00
7032	Stationnement et location voie publique	5 000,00	0,00	1 206,40	1 206,40	1 206,40
7066	Redevances services à caractère social	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	45 000,00	0,00	51 000,00	51 000,00	51 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	202 482,74	0,00	196 157,94	196 157,94	196 157,94
73211	Attribution de compensation	178 482,74	0,00	178 757,94	178 757,94	178 757,94
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	0,00	0,00	9 400,00	9 400,00	9 400,00
73223	Fonds départ. DMT0 pour com - 5000 hab.	19 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00
738	Autres impôts et taxes	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	436 423,00	0,00	453 287,00	453 287,00	453 287,00
73111	Impôts directs locaux	433 349,00	0,00	450 052,00	450 052,00	450 052,00
73118	Autres contributions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73132	Taxe sur les pylônes électriques	3 074,00	0,00	3 235,00	3 235,00	3 235,00
74	Dotations et participations (3)	245 175,89	0,00	280 198,00	280 198,00	280 198,00
741121	DSR des communes	17 000,00	0,00	17 000,00	17 000,00	17 000,00
741126	Dotiation de compensation des EPCI	20 482,00	0,00	0,00	0,00	0,00
742	Dot. aux élus locaux	255,00	0,00	3 320,00	3 320,00	3 320,00
744	FCTVA	1 200,00	0,00	1 140,00	1 140,00	1 140,00
74718	Autres participations Etat	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7473	Participation départements	800,00	0,00	105,00	105,00	105,00
74748	Participation autres communes	23 000,00	0,00	33 300,00	33 300,00	33 300,00
74751	Participation GFP de rattachement	0,00	0,00	20 482,00	20 482,00	20 482,00
7478	Participation Autres organismes	11 492,89	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00

Date de transmission de l'acte: 14/04/2025
Date de reception de l'AR: 14/04/2025

009-210901211-DEL_2025_023-DE
A G E D I

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	168 381,00	0,00	171 851,00	171 851,00	171 851,00
74834	Etat-Compens.exonération taxe habitation	365,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7488	Autres attributions et participations	2 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	67 000,00	0,00	83 280,00	83 280,00	83 280,00
752	Revenus des immeubles	60 000,00	0,00	72 000,00	72 000,00	72 000,00
75888	Autres	7 000,00	0,00	11 280,00	11 280,00	11 280,00
Total des recettes de gestion des services		1 016 381,63	0,00	1 116 429,34	1 116 429,34	1 116 429,34
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
761	Produits de participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	32 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7751	Produits des cessions d'immob. (h. ASA)	32 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	19 600,00		0,00	0,00	0,00
781	Rep. amort. et prov. produits fonct. cou	19 600,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 068 381,63	0,00	1 116 429,34	1 116 429,34	1 116 429,34
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	44 468,00		0,00	0,00	0,00
72	Production immobilisée	20 000,00		0,00	0,00	0,00
7761	Différences sur réalisations (négatives)	24 468,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		44 468,00		0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Date de transmission de l'acte: 14/04/2025

Date de reception de l'AR: 14/04/2025

009-210901211-DEL_2025_023-DE
AGED I

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).
(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

Date de transmission de l'acte: 14/04/2025
Date de reception de l'AR: 14/04/2025

009-210901211-DEL_2025_023-DE
A G E D I

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE			B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					1 056 732,00									
1641 Emprunts en euros (total)					1 056 732,00									
MON520466EUR/0521311/001	LA BANQUE POSTALE	20/03/2018	21/03/2018	01/09/2018	276 732,00	F	-	1,780	1,790	EURO	T	X		A-1
MON522369EUR/05	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT	20/03/2018	09/05/2018	01/09/2018	480 000,00	F	-	1,780	1,780	EURO	T	X		A-1
MON527547EUR	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT	26/06/2019	04/11/2019	01/03/2020	300 000,00	F	-	1,330	1,340	EURO	T	X		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)					0,00									

Date de transmission de l'acte: 14/04/2025
Date de reception de l'AR: 14/04/2025

009-210901211-DEL_2025_023-DE
A G E D I

Emprunts et dettes à l'origine du contrat										
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel	
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00					
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00					
1687 Autres dettes (total)					0,00					
Total général					1 056 732,00					

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : prefixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.
(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-435 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)											
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		735 794,10					52 836,60	11 757,27	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		735 794,10					52 836,60	11 757,27	0,00
MON52046EUR0521311/001		0,00	A-1	188 784,10	13.37	F	-	1,780	13 836,80	3 232,57	0,00
MON52236EUR005		0,00	A-1	324 000,00	13.37	F	-	1,780	24 000,00	5 807,00	0,00
MON52754TEUR		0,00	A-1	225 000,00	14.86	F	-	1,350	15 000,00	2 817,70	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00

Date de transmission de l'acte: 14/04/2025
Date de reception de l'AR: 14/04/2025

009-210901211-DEL_2025_023-DE
AGEDI

Emprunts et dettes au 01/01/N													
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICINE de l'exercice	
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)			
		0,00		735 794,10						52 836,60	11 757,27	0,00	903,16
Total général													

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter la colonne « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66/11 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 66/8.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 788.

Date de transmission de l'acte: 14/04/2025
Date de réception de l'AR: 14/04/2025

009-210901211-DEL_2025_023-DE
A G E D I

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS			B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices Inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres Indices
Structure	(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (floor)	Nombre de produits	0	0	0	0	Date de transmission de l'acte: 14/04/2025 Date de reception de l'AR: 14/04/2025 009-210901211-DEL_2025_023-DE A G E D I
		% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Montant en euros	735 794,10	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier		Nombre de produits	0	0	0	0	
		% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)		Nombre de produits	0	0	0	0	
		% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé		Nombre de produits	0	0	0	0	
		% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5		Nombre de produits	0	0	0	0	
		% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures		Nombre de produits					0
		% de l'encours					0,00
		Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN		B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A 58 312,60
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B 0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C 0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D 0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D 58 312,60
Recettes réelles de fonctionnement	II 1 116 429,34
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II 5,22

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.
(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.
(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.
(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

Date de transmission de l'acte: 14/04/2025
Date de reception de l'AR: 14/04/2025

009-210901211-DEL_2025_023-DE
A G E D I

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES			B8

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
		INVESTISSEMENT (total)			0,00
		FONCTIONNEMENT (total)			3 000,00
65748		subventions	LE VERGER D'HIER ET DE DEMAIN	Association	600,00
65748		subventions	UNION NATIONALE PARACHUTISTES	Association	300,00
65748		subventions	FERRIERES PASSION GUITARE	Association	1 700,00
65748		subventions	ACCA DE FERRIERES ARIEGE	Association	400,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

Date de transmission de l'acte: 14/04/2025
Date de reception de l'AR: 14/04/2025

009-210901211-DEL_2025_023-DE
A G E D I

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N		B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N		EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)			
GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			TOTAL
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services	A	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services	A	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques	A	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS	A	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS	A	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP	A	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		2,00	0,00	2,00	2,00
Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		6,00	3,00	9,00	9,00
Adjoint technique	C	2,00	1,00	3,00	3,00
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	1,00	2,00	3,00	3,00
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00
Agent de maîtrise principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	1,00	1,00	1,00
Agent spécialisé des écoles maternelles principal de 1ère classe	C	0,00	1,00	1,00	1,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00

Date de transmission de l'acte: 14/04/2025
Date de reception de l'AR: 14/04/2025

009-210901211-DEL_2025_023-DE
A G E D I

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		8,00	4,00	12,00	12,00	0,00	12,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalents temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant

Date de transmission de l'acte: 14/04/2025
Date de reception de l'AR: 14/04/2025

IV – ANNEXES

	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				7 591,94		
Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	ADM	446	6 363,06	327-5	CDD
Adjoint technique	C	TECH	374	743,58	332-13	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	374	485,30	332-13	CDD
TOTAL GENERAL				7 591,94		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1 : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2 : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans.
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-8-1 : Vacances temporaire d'un emploi.
332-8-2 : Absence de cadres d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-3 : Indemnité de fin de carrière ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-4 : Groupements de communes ou groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5 : Communes nouvelles issues de fusion de communes.
332-8-6 : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article 134-1 du Code de l'urbanisme, dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
332-8-6* : Autres collectivités territoriales ou établissements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
332-5 : Contratuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
328-352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L.328 et L.352).
343-1 : 343-3 : Emplois supérieurs de cabinet.
333-1 : 333-10 : Collaborateurs de direction.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être libellés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupant un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Date de transmission de l'acte: 14/04/2025
Date de reception de l'AR: 14/04/2025
009-210901211-DEL_2025_023-DE
A G E D I

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES			
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER			B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.			
---	--	--	--

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.
(2) Indiquer la date de la décision (délibération, contrats ou décisions de l'exécutif).
(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).
(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

Date de transmission de l'acte: 14/04/2025
Date de reception de l'AR: 14/04/2025

009-210901211-DEL_2025_023-DE
A G E D I

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT			B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Communauté d'Agglo Foix-Varilhes	01/01/2017		0,00
Autres organismes de regroupement			
SMDEA			0,00
SDE09			0,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

Date de transmission de l'acte: 14/04/2025
Date de reception de l'AR: 14/04/2025

009-210901211-DEL_2025_023-DE
A G E D I

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-116 140,20	-116 140,20
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-143 322,76	-143 322,76
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-259 462,96	-259 462,96

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	259 462,96	259 462,96
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-259 462,96	-259 462,96
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUTE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	57 312,60	57 312,60
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	155 300,51	155 300,51
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	97 987,91	97 987,91

(1) *Éléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique*(2) *Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés*(3) *Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"*

Date de transmission de l'acte: 14/04/2025
Date de réception de l'AR: 14/04/2025

009-210901211-DEL_2025_023-DE
A G E D I

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES	
EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		57 312,60	I 57 312,60
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		57 312,60	57 312,60
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	55 312,60	55 312,60
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671		0,00	0,00
1672		0,00	0,00
1678		0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682		0,00	0,00
1687	Autres dettes	2 000,00	2 000,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

Date de transmission de l'acte: 14/04/2025
Date de réception de l'AR: 14/04/2025

009-210901211-DEL_2025_023-DE
A G E D I

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		155 300,51	III 155 300,51
Ressources propres externes de l'année (a)		20 500,00	20 500,00
10222	FCTVA	20 000,00	20 000,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	500,00	500,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		134 800,51	134 800,51
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	27 053,18	27 053,18
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	107 747,33	107 747,33

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

Date de transmission de l'acte: 14/04/2025
Date de réception de l'AR: 14/04/2025

009-210901211-DEL_2025_023-DE
A G E D I

IV – ANNEXES		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE		D1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Date de transmission de l'acte: 14/04/2025
Date de reception de l'AR: 14/04/2025

009-210901211-DEL_2025_023-DE
A G E D I

IV – ANNEXES						IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS						D3

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB	1 366 000,00	2,44	45,91 %	0,39	627 130,60	2,85
TFPNB	4 800,00	1,07	83,81 %	0,38	4 022,88	1,46
CFE	0,00	0,00	0,00 %	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	100 300,00	-20,41	14,16 %	0,35	14 202,48	-20,13
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00

Date de transmission de l'acte: 14/04/2025
Date de réception de l'AR: 14/04/2025

009-210901211-DEL_2025_023-DE
A G E D I

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.
(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 14

Nombre de suffrages exprimés : 15

VOTES :

Pour : 15

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation 04/04/2025

Présenté par la Maire (1),

A MAIRIE FERRIERES SUR ARIEGE, le 10/04/2025

Délibéré par le conseil municipal, réunie en session ordinaire

A MAIRIE FERRIERES SUR ARIEGE, le 10/04/2025

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Date de transmission de l'acte: 14/04/2025

Date de reception de l'AR: 14/04/2025

009-210901211-DEL_2025_023-DE
A G E D I

CABALLERO ALAIN	
MENDEZ FRANCK	
RIU KATIA	
GRANIER JEAN-PAUL	
CASSAN JEAN	
CASTROVIEJO GILLES	
BILLAUD PHILIPPE	
HOYER PAUL	
DOUMENC-CAUBERE MARTINE	
BORDEAU ENGUERRAND	
HUBERT JACQUES	
SURCIN VALERIE	
MAZZONETTO Jean-Louis	
ROSSE Odile	
WIEDENKELLER Rachel	Représenté par Mr CASSAN Jean

Certifié exécutoire par la Maire, compte tenu de la transmission en préfecture,
le 14/04/25 et de la publication le 15/04/25

A MAIRIE FERRIERES SUR ARIEGE, le 15/04/25

La Maire
Martine DOUMENC-CAUBERE



République Française
Département : ARIEGE
Arrondissement : Foix
FERRIERES SUR ARIEGE - Commune

Séance du jeudi 10 avril 2025

Délibération N° DEL_2025_024_1

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
15	14	15
Date de la convocation : 04/04/2025		
Pour	Contre	Abstention
15	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le dix avril deux mille vingt-cinq, à 18 heures 10, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle du conseil), sous la présidence de MARTINE DOUMENC-CAUBERE.

Présents : MARTINE DOUMENC-CAUBERE, PAUL HOYER, ALAIN CABALLERO, ENGUERRAND BORDEAU, FRANCK MENDEZ, JACQUES HUBERT, KATIA RIU, JEAN-PAUL GRANIER, VALERIE SURCIN, JEAN CASSAN, GILLES CASTROVIEJO, PHILIPPE BILLAUD, Jean-Louis MAZZONETTO, Odile ROSSE

Représentés : Rachel WIEDENKELLER représentée par JEAN CASSAN

Absents et Excusés :

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, PHILIPPE BILLAUD est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Attribution des subventions aux associations : A'PARENTS; TENNIS CLUB, FOYER RURAL, UNION DES PARACHUTISTES,

Madame la Maire propose au Conseil Municipal d'attribuer les subventions 2025 aux associations qui en ont fait la demande ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE d'attribuer des subventions municipales telles que présentées dans les tableaux ci-dessous :

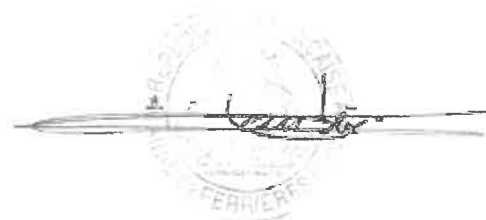
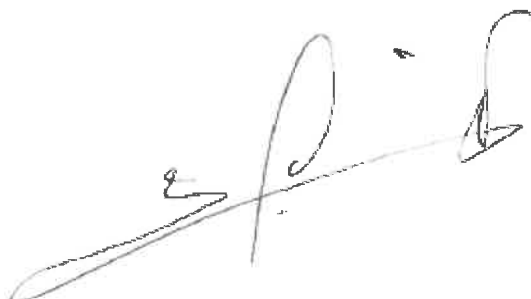
ASSOCIATIONS	SUBVENTIONS ATTRIBUEES EN 204	DEMANDES 2025	Proposition Commission finance
ASSOCIATIONS FERRIEROISES			
A'PARE NTS	Mise à disposition de la salle+local	€	Mise à disposition de la salle charges non comprises+local
TENNIS CLUB FERRIEROIS	1 200€+ mise à disposition d'un local	0 €	Mise à disposition d'un local
FOYER RURAL	Mise à disposition de la salle + Photocopies	Mise à disposition de la salle +Photocopies	Mise à disposition de la salle charges comprises+ Photocopies
	ASSOCIATIONS	NON FERRIEROISE	
UNION DES PARACHUTISTES	200 €	300€	300€

ASSOCIATIONS HORS COMMUNE			
France ALZHEIMER (convention passée)	Mise à disposition de la salle		
LA TRUITE ARIEGOISE	0€	Don laissé libre	0€
ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES SECRETAIRES DE MAIRIE DE L'ARIEGE	0€	50€	0€
VAINCRE LA MUCOVISCIDOSE	0€	Don laissé libre	0 €
RESTAURANT DU CŒUR	0 € (15 personnes de la commune ont sollicité l'association)	100€	0€
RAMBAIL EN BARGUILLERE	Mise à disposition des agents et du camion sur 3 jours	100€+Moyens humains et techniques	Moyens humains et techniques
AIPD09 (association information prévention addiction de l'Ariège)	0€	350€	0€
Association de solidarité paysanne ariège		Don laissé libre	0€

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

MARTINE DOUMENC-CAUBERE
Président de séance

PHILIPPE BILLAUD
Secrétaire de séance

République Française
Département : ARIEGE
Arrondissement : Foix
FERRIERES SUR ARIEGE - Commune

Séance du jeudi 10 avril 2025

Délibération N° DEL_2025_024_2

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
15	12	13
Date de la convocation : 04/04/2025		
Pour	Contre	Abstention
11	0	2
Résultat du vote : adoptée		

Le dix avril deux mille vingt-cinq, à 18 heures 10, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle du conseil), sous la présidence de MARTINE DOUMENC-CAUBERE.

Présents : MARTINE DOUMENC-CAUBERE, PAUL HOYER, ALAIN CABALLERO , FRANCK MENDEZ, JACQUES HUBERT , KATIA RIU, JEAN-PAUL GRANIER , VALERIE SURCIN, JEAN CASSAN , PHILIPPE BILLAUD , Jean-Louis MAZZONETTO, Odile ROSSE

Représentés : Rachel WIEDENKELLER représentée par JEAN CASSAN

Absents et Excusés : ENGUERRAND BORDEAU , GILLES CASTROVIEJO

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, PHILIPPE BILLAUD est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Attribution des subventions à l'association passion guitare

Mr CASTROVIEJO Gilles, secrétaire de Passion Guitare et Mr BORDEAU Enguerrand son président, quittent la salle et ne prennent pas part ni aux débats, ni aux votes des décisions d'attribution des subventions suivantes.

Madame la Maire propose au Conseil Municipal d'attribuer les subventions 2025 à l'association passion guitare ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

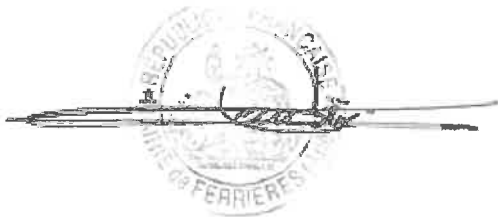
DECIDE d'attribuer des subventions municipales telles que présentées dans le tableau ci-dessous :

ASSOCIATIONS	SUBVENTIONS ATTRIBUEES EN 204	DEMANDES 2025	Proposition Commission finance
ASSOCIATIONS FERRIEROISES			
PASSION GUITARE	4 000 €+ mise à disposition de la salle et de la mairie (salle du haut)	4000 €	1700€+ mise à disposition de la salle charges comprises

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

MARTINE DOUMENC-CAUBERE
 Président de séance

PHILIPPE BILLAUD
 Secrétaire de séance



République Française
Département : ARIEGE
Arrondissement : Foix
FERRIERES SUR ARIEGE - Commune

Séance du jeudi 10 avril 2025

Délibération N° DEL_2025_024_3

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
15	13	14
Date de la convocation : 04/04/2025		
Pour	Contre	Abstention
14	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le dix avril deux mille vingt-cinq, à 18 heures 10, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle du conseil), sous la présidence de MARTINE DOUMENC-CAUBERE.

Présents : MARTINE DOUMENC-CAUBERE, PAUL HOYER, ALAIN CABALLERO , ENGUERRAND BORDEAU , FRANCK MENDEZ, JACQUES HUBERT , KATIA RIU, JEAN-PAUL GRANIER , VALERIE SURCIN, JEAN CASSAN , GILLES CASTROVIEJO, PHILIPPE BILLAUD , Odile ROSSE

Représentés : Rachel WIEDENKELLER représentée par JEAN CASSAN

Absents et Excusés : Jean-Louis MAZZONETTO

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, PHILIPPE BILLAUD est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Attribution des subventions aux associations : ACCA et VERGER D'HIER ET DE DEMAIN

Mr MAZZONETTO Jean-Louis, président des associations ACCA et VERGER D'HIER et de DEMAIN, quitte la salle et ne prend pas part ni aux débats, ni aux votes des décisions d'attribution des subventions suivantes.

Madame la Maire propose au Conseil Municipal d'attribuer les subventions 2025 à l'associations ACCA et VERGER D'HIER et de DEMAIN ;

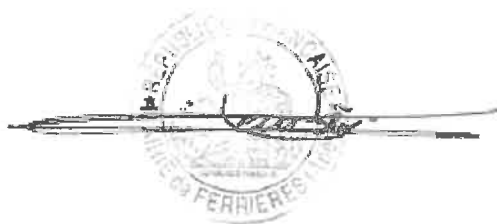
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,
DECIDE d'attribuer des subventions municipales telles que présentées dans le tableau ci-dessous :

ASSOCIATIONS	SUBVENTIONS ATTRIBUEES EN 2024	DEMANDES 2025	PROPOSITION COMMISSION DES FINANCES
	ASSOCIATIONS	FERRIEROISE	
ACCA	400€ + mise à disposition d'un local	400€	400€ + mise à disposition d'un local
Verger d'hier et de demain		600€	600€ + Mise à disposition d'un terrain

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

MARTINE DOUMENC-CAUBERE
Président de séance

PHILIPPE BILLAUD
Secrétaire de séance



République Française
Département : ARIEGE
Arrondissement : Foix
FERRIERES SUR ARIEGE - Commune

Séance du jeudi 10 avril 2025

Délibération N° DEL_2025_025

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
15	14	15
Date de la convocation : 04/04/2025		
Pour	Contre	Abstention
15	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le dix avril deux mille vingt-cinq, à 18 heures 10, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle du conseil), sous la présidence de MARTINE DOUMENC-CAUBERE.

Présents : MARTINE DOUMENC-CAUBERE, PAUL HOYER, ALAIN CABALLERO, ENGUERRAND BORDEAU, FRANCK MENDEZ, JACQUES HUBERT, KATIA RIU, JEAN-PAUL GRANIER, VALERIE SURCIN, JEAN CASSAN, GILLES CASTROVIEJO, PHILIPPE BILLAUD, Jean-Louis MAZZONETTO, Odile ROSSE

Représentés : Rachel WIEDENKELLER représentée par JEAN CASSAN

Absents et Excusés :

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, PHILIPPE BILLAUD est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : participation aux frais de scolarité des communes ayant des enfants scolarisés dans l'école municipale de Ferrières: Ecole Simone Veil

Madame la Maire explique au Conseil municipal, que la commune ayant compétence en matière de gestion scolaire, elle en supporte les charges financières mais que l'article L. 212-8 du Code de L'éducation prévoit que la répartition des dépenses de fonctionnement, lorsque les écoles maternelles et élémentaires publiques d'une commune reçoivent des élèves dont la famille est domiciliée dans une autre commune, se fait par accord entre la commune d'accueil et la commune de résidence.

Sachant que l'école Simone Veil continue de recevoir des élèves dont la famille est domiciliée hors commune.

Sachant que l'article L. 212-8 précité précise le calcul de la contribution de la commune de résidence, qui doit tenir compte des ressources de cette commune, du nombre d'élèves et du coût moyen par élève calculé sur la base des dépenses de l'ensemble des écoles publiques de la commune d'accueil. Les dépenses à prendre en compte à ce titre sont les charges de fonctionnement, à l'exclusion de celles relatives aux activités périscolaires : Charges d'entretien des bâtiments scolaires, charges de fourniture, produits d'entretien,

DEL_2025_025

matériel pédagogique, fluides..., les charges de personnel (agents d'entretien des écoles, ATSEM, administratifs, autres intervenants), la quote-part des services généraux de l'administration nécessaire au fonctionnement de l'école publique et toutes les autres charges prévues par l'article L.212.8 du Code de l'éducation.

Madame la Maire propose au Conseil municipal de fixer le coût moyen par élève pour l'année scolaire 2025-2026 à 1 850€

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu les décrets 86-425 du 12 mars 1986 et 98-45 du 15 janvier 1998,

Vu l'article L212-8 du Code de l'éducation modifié par la loi n°2005-157 du 23 février 2005 et son article 113,

Vu l'origine géographique des effectifs scolaires de l'école Simone Veil,

Vu les états des charges de fonctionnement relatives aux frais de scolarité des élèves de l'école Simone Veil,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

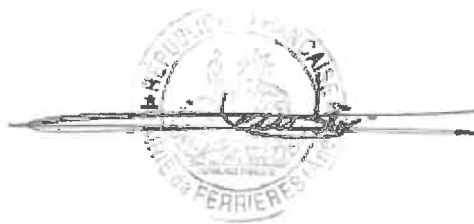
DECIDE de fixer le coût moyen par élève pour l'année scolaire 2025-2026 à 1 850€

CHARGE Madame la maire demander la contribution des frais inhérents à la scolarité des enfants des communes extérieures.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

MARTINE DOUMENC-CAUBERE
Président de séance

PHILIPPE BILLAUD
Secrétaire de séance



République Française
Département : ARIEGE
Arrondissement : Foix
FERRIERES SUR ARIEGE - Commune

Séance du jeudi 10 avril 2025

Délibération N° DEL_2025_026_1

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
15	14	15
Date de la convocation : 04/04/2025		
Pour	Contre	Abstention
15	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le dix avril deux mille vingt-cinq, à 18 heures 10, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle du conseil), sous la présidence de MARTINE DOUMENC-CAUBERE.

Présents : MARTINE DOUMENC-CAUBERE, PAUL HOYER, ALAIN CABALLERO , ENGUERRAND BORDEAU , FRANCK MENDEZ, JACQUES HUBERT , KATIA RIU, JEAN-PAUL GRANIER , VALERIE SURCIN, JEAN CASSAN , GILLES CASTROVIEJO, PHILIPPE BILLAUD , Jean-Louis MAZZONETTO, Odile ROSSE

Représentés : Rachel WIEDENKELLER représentée par JEAN CASSAN

Absents et Excusés :

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, PHILIPPE BILLAUD est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Annule et remplace pour erreur matérielle : révision des tarifs communaux

1) LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES : Un état des lieux d'entrée et de sortie sera effectuée.

Une caution de 800€ par chèque est demandée lors de la signature de la convention de location pour toute personne physique, association et/ou entreprise que ce soit une location à titre onéreux ou gratuit.

Une attestation de responsabilité civile sera également à fournir.

La convention sera signée avant la remise des clefs.

Location salle des fêtes		Locations en semaine			Forfait week-end
		du lundi à 9h au vendredi à 15h00			du vendredi à 16h00 au lundi à 9h
	TARIFS TTC	1 jour de location	2 jours de location	3 jours de location	
Particuliers résidents à Ferrières	été	200 €	250 €	300	400€
	hivers	220 €	290 €	360€	440€
Particuliers non-résidents à Ferrières	été	300€	450€	500€	600€
	hivers	320€	490€	560€	640€
Associations extérieures à Ferrières	été	225€	325€	400€	450€
	hivers	245€	365€	460€	490€
ENTREPRISES					
Associations domiciliées à Ferrières ou ayant une convention spécifique avec la commune	été	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
	hivers	20€	40€	60€	40€

MENAGE : non compris, le matériel est mis à disposition, produits non-compris.

Un forfait de 60€ peut-être réservé lors de la location, si le locataire ne souhaite pas s'en charger lui-même.

Lors de l'état des lieux de sortie, le forfait sera facturé automatiquement si la salle, les sanitaires et la cuisine ne sont pas en état de propreté correcte.

2) WIFI :

Une connexion wifi pour les entreprises ou les associations pourra être mise en place sur demande pour les intervenants ou dirigeants (réunions, CA, formations ...) avec un identifiant et un mot de passe nominatif.

- 5€ les 2 h

- 10€ la 1/2 journée

- 15€ la journée

3) CIMETIERE :

- **CONCESSIONS** pour 30 ans : 50€TTC le M²

Soit 2X3m = 6m² = 300€ TTC + taxes d'enregistrement

Soit 1.2X3m = 3.6m² = 180€ TTC + taxes d'enregistrement

- **COLOMBARIUM** pour 30 ans : 400€TTC par case pour 30 ans + taxes d'enregistrement

- **DEPOSITOIRE** : L'utilisation est limitée à 6 mois consécutif, tout mois commencé est dû en entier

TARIFS	1er mois	2ème mois	3ème mois	4ème mois	5ème mois	6ème mois
Par case utilisée	22 € TTC	33 € TTC	44 € TTC	55 € TTC	66 € TTC	77 € TTC

4) **REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC PAR LES TAXIS** : Gratuit

5) **REDEVANCE D'OCCUPATION** :

- de la halle couverte (Le Bernet) : 2€ le m² /an pour les commerces et 3€ le m² pour chaque manifestation après accord de la Mairie
- occupation du domaine public (droit de place) par jour d'occupation : 5€ de 0 à 3 m linéaire et au delà : 2€ chaque mètre linéaire en plus.

6) **TARIF HORAIRE DES OUVRIERS COMMUNAUX POUR LES TRAVAUX EN REGIE** : 30€TTC

7) **TARIFS DE LA RESTAURATION SCOLAIRE** :

La mairie a décidé dans sa délibération n°2025/06 du conseil municipal du 20/01/2025 d'approuver les tarifs de restauration scolaire pour l'année 2025 tels que :

-3.90 € pour les enfants de maternelles

-4.13€ pour les enfants de primaires

-4.81€ pour les adultes

Pour les inscriptions hors délais le tarif est de 5€

Pour les présents mais non inscrit au préalable le tarif est de 6€

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DIT que les tarifs tels que présentés par Madame la Maire sont adoptés pour l'année 2025.

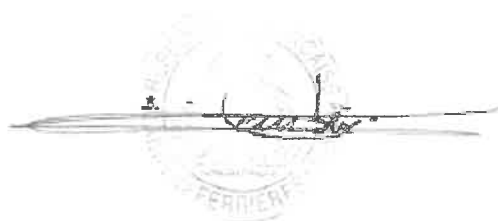
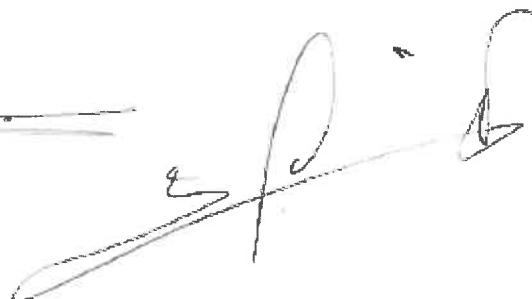
ACTE qu'en aucun cas un membre du conseil municipal ne peut bénéficier à titre gracieux du prêt de la salle.

DECIDE de mettre en place une astreinte des élus lors de la location de la salle des fêtes aux particuliers, selon un tour de rôle établie par un planning. Le téléphone portable de la mairie sera à récupérer les vendredis dans l'après-midi et à ramener les lundis dans la matinée au secrétariat de la mairie.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

MARTINE DOUMENC-CAUBERE
Président de séance

PHILIPPE BILLAUD
Secrétaire de séance

République Française
Département : ARIEGE
Arrondissement : Foix
FERRIERES SUR ARIEGE - Commune

Séance du jeudi 10 avril 2025

Délibération N° DEL_2025_027_1

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
15	14	15
Date de la convocation : 04/04/2025		
Pour	Contre	Abstention
14	0	1
Résultat du vote : adoptée		

Le dix avril deux mille vingt-cinq, à 18 heures 10, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle du conseil), sous la présidence de MARTINE DOUMENC-CAUBERE.

Présents : MARTINE DOUMENC-CAUBERE, PAUL HOYER, ALAIN CABALLERO, ENGUERRAND BORDEAU, FRANCK MENDEZ, JACQUES HUBERT, KATIA RIU, JEAN-PAUL GRANIER, VALERIE SURCIN, JEAN CASSAN, GILLES CASTROVIEJO, PHILIPPE BILLAUD, Jean-Louis MAZZONETTO, Odile ROSSE

Représentés : Rachel WIEDENKELLER représentée par JEAN CASSAN

Absents et Excusés :

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, PHILIPPE BILLAUD est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Annule et remplace pour erreur matérielle : Marché de travaux : rénovation énergétique, accessibilité et mise en conformité de l'école Simone Veil de Ferrières-sur-Ariège

Madame la Maire rappelle au Conseil Municipal que le projet de rénovation énergétique, mise en conformité et accessibilité de l'école Simone Veil va démarrer.

Madame la Maire rappelle au Conseil Municipal que par délibération n°2022/02 du 20 janvier 2022, les études techniques et de diagnostic préalable avaient été commandées auprès du cabinet d'architecture SCP BENAZET-PINZIO, sis Route du Col de Port à Bédeilhac. Le cabinet d'architecture SCP BENAZET-PINZIO, a établi un estimatif de travaux à réaliser d'un montant de **490 000 € H.T** (quatre cent quatre-vingt-dix mille euros hors taxes), aléas compris.

Un permis de construire a été déposé sous le numéro PC 009 121 24 A 0001 le 01/02/2024, accordé par arrêté le 27/06/2024.

Madame la Maire expose au Conseil Municipal qu'un avis d'appel public à la concurrence a été envoyé à la publication le 04 février 2025 (profil acheteur sur <http://www.ladepeche-marchespublics.fr> et publication papier « La Dépêche du Midi »), pour engager une consultation sur la base d'un marché public, selon la **procédure adaptée** pour le projet de rénovation énergétique, mise en conformité et accessibilité de

DEL_2025_027_1

l'école Simone Veil.

Le marché a été divisé en 11 lots énoncés comme suit :

- Lot 01 – Dépose- Gros œuvre VRD
- Lot 02 – Couverture - Bac acier
- Lot 03 - Étanchéité
- Lot 04 –Menuiserie extérieure aluminium
- Lot 05 – Serrurerie
- Lot 06 – Élévateur
- Lot 07 – Menuiserie intérieure bois
- Lot 08 – Plâtrerie- isolation- Faux-plafonds
- Lot 09 – Peinture- revêtements muraux
- Lot 10 – Chauffage- Ventilation- Plomberie- Sanitaire
- Lot 11 – Électricité

CONSIDERANT que 19 sociétés ont fait part de leurs candidatures et ont déposé leurs offres.

Seul le lot 2 n'était pas pourvu à la fin de la consultation. Le lot 2 a donc été relancé en direct auprès de 4 entreprises auxquelles le dossier de consultation a été transmis le 19/03/2025 dont la date limite a été fixé au 10 avril 2025 à 12h00, pour se positionner.

La répartition est la suivante:

Lots	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Nombre de candidats et d'offres	2	0	1	1	1	4	2	2	2	3	1

CONSIDERANT que la commission d'appel d'offres, réunie le 04 mars 2025 à 14h00 a procédé au dépouillement des plis contenant candidatures et offres ainsi qu'à l'enregistrement de leur contenu,

CONSIDERANT, le procès-verbal de la Commission d'Appel d'Offres réunis le 27/03/2025 portant décision d'attribution du marché, basé sur la rapport d'analyse des candidatures et des offres, réalisé par le cabinet d'architecture SCP BENAZET-PINZIO situé sis Route du Col de Port à Bédeilhac, Maître d'œuvre du projet,

CONSIDERANT qu'en application des critères d'attribution pondérés suivants annoncés dans l'avis d'appel public à la concurrence et dans le règlement de consultation :

Critères de jugement des offres :

- 1) Valeur technique de l'offre : 60%
- 2) Prix : 40%

CONSIDERANT les propositions de la Commission d'Appel d'Offres suivantes :

- Concernant le lot n°1, la commission estime que l'offre déposée par l'entreprise SARL PEREIRA, – 09000 FOIX, est conforme aux prescriptions du CCTP et qu'elle présente toutes les qualifications requises pour exécuter les prestations qui font l'objet de cette

consultation.

L'entreprise SARL PEREIRA, a fait une proposition pour l'ensemble des travaux du lot n°1 pour un montant total de **94 941 € H.T** (quatre vingt quatorze mille neuf cent quarante et un euros Hors Taxes).

- Concernant le lot n°2, il était infructueux lors de la réunion de la commission.

- Concernant le lot n°3, la commission estime que l'offre déposée par l'Entreprise ETANDEX, 91940 LES ULIS, est conforme aux prescriptions du CCTP et qu'elle présente toutes les qualifications requises pour exécuter les prestations qui font l'objet de cette consultation.

L'Entreprise ETANDEX a fait une proposition pour l'ensemble des travaux du lot n°3 pour un montant total de **6 137.96 € H.T** (six mille cent trente sept euros et quatre vingt seize centimes Hors Taxes).

- Concernant le lot n°4, la commission estime que l'offre déposée par l'Entreprise SARL RODRIGUES, – 09000 FOIX, est conforme aux prescriptions du CCTP et qu'elle présente toutes les qualifications requises pour exécuter les prestations qui font l'objet de cette consultation.

L'Entreprise SARL RODRIGUES a fait une proposition pour l'ensemble des travaux du lot n°4

pour un montant total de **25 585 € H.T** (vingt cinq mille cinq cent quatre vingt cinq euros Hors

Taxes) comprenant une option de 9 080 € H.T (neuf mille quatre vingt euros Hors Taxes). Au vu de l'analyse du Maître d'oeuvre, la Commission d'Appel d'Offres a décidé de ne pas retenir l'option.

- Concernant le lot n°5, la commission estime que l'offre déposée par l'Entreprise SARL RODRIGUES, – 09000 FOIX, est conforme aux prescriptions du CCTP et qu'elle présente toutes les qualifications requises pour exécuter les prestations qui font l'objet de cette consultation.

L'entreprise SARL RODRIGUES, a fait une proposition pour l'ensemble des travaux du lot n°5 pour un montant total de **10 120 € H.T** (dix mille cent vingt euros Hors Taxes).

- Concernant le lot n°6, la commission estime que l'offre déposée par l'Entreprise SAS ERMHES– 35500 VITRE, est conforme aux prescriptions du CCTP et que cette présente toutes les qualifications requises pour exécuter les prestations qui font l'objet de cette consultation.

L'entreprise SAS ERMHES a fait une proposition pour l'ensemble des travaux du lot n°6 pour

un montant total de 27 808.97 € H.T (vingt sept mille huit cent huit euros et quatre vingt dix sept centimes Hors Taxes) comprenant une option de 597.84 € H.T (cinq cent quatre vingt dix sept euros et quatre vingt quatre centimes Hors Taxes). Au vu de l'analyse du Maître d'oeuvre, la Commission d'Appel d'Offres a décidé de ne pas retenir l'option.

- Concernant le lot n°7, la commission estime que l'offre déposée par l'Entreprise SARL RUMEAU – 09000 SAINT-PIERRE-DE-RIVIERE, est conforme aux prescriptions du CCTP et que cette présente toutes les qualifications requises pour exécuter les prestations qui font

l'objet de cette consultation.

L'entreprise SARL RUMEAU a fait une proposition pour l'ensemble des travaux du lot n°7 pour un montant total de **16 109.36 € H.T** (seize mille cent neuf euros et trente six centimes Hors Taxes).

- Concernant le lot n°8, la commission estime que l'offre déposée par l'Entreprise SARL VIDAL – 09120 RIEUX-DE-PELLEPORT, est conforme aux prescriptions du CCTP et que cette présente toutes les qualifications requises pour exécuter les prestations qui font l'objet de cette consultation.

L'entreprise SARL VIDAL a fait une proposition pour l'ensemble des travaux du lot n°8 pour un montant total de **64 782.40 € H.T** (soixante quatre mille sept cent quatre vingt deux euros et quarante centimes Hors Taxes).comprenant une option de 2 210 € H.T (deux mille deux cent euros hors Taxes). Au vu de l'analyse du Maître d'œuvre, la Commission d'Appel d'Offres a décidé de ne pas retenir l'option.

- Concernant le lot n°9, la commission estime que l'offre déposée par l'Entreprise SAS Art et peinture – 09400 TARASCON-SUR-ARIEGE, est conforme aux prescriptions du CCTP et que cette présente toutes les qualifications requises pour exécuter les prestations qui font l'objet de cette consultation.

L'entreprise SAS Art et peinture a fait une proposition pour l'ensemble des travaux du lot n°9 pour un montant total de **21 500 € H.T** (vingt et un mille cinq cent euros Hors Taxes).comprenant une option de 500 € H.T (cinq cent euros hors Taxes). Au vu de l'analyse du Maître d'œuvre, la Commission d'Appel d'Offres a décidé de ne pas retenir l'option.

- Concernant le lot n°10, la commission estime que l'offre déposée par l'Entreprise ESGM – 09100 PAMIERS, est conforme aux prescriptions du CCTP et que cette présente toutes les qualifications requises pour exécuter les prestations qui font l'objet de cette consultation. L'entreprise ESGM a fait une proposition pour l'ensemble des travaux du lot n°9 pour un montant total de **135 597.40 € H.T** (cent trente cinq un mille cinq cent quatre vingt dix sept euros et quarante centimes Hors Taxes).

- Concernant le lot n°11, la commission estime que l'offre déposée par l'Entreprise SCOP EGA – 09000 FOIX, est conforme aux prescriptions du CCTP et que cette présente toutes les qualifications requises pour exécuter les prestations qui font l'objet de cette consultation.

L'entreprise SCOP EGA a fait une proposition pour l'ensemble des travaux du lot n°9 pour un montant total de **51 769.20 € H.T** (cinquante et un mille sept cent soixante neuf euros et vingt centimes Hors Taxes).

Le Conseil Municipal,

Où l'exposé et après en avoir délibéré,

DECIDE, retenir les offres proposées par la commission d'appel d'offre ci dessus.

- Concernant le lot n°2, une seule entreprise à répondu à la relance.

L'offre déposée par l'entreprise MIRAMOND MASSOL, – 12850 ONET LE CHÂTEAU ,est conforme aux prescriptions du CCTP et que cette entreprise présente toutes les qualifications requises pour exécuter les prestations qui font l'objet de cette consultation. L'entreprise MIRAMOND MASSOL a fait une proposition pour l'ensemble des travaux du lot n°2 pour un montant total de **64 680.98 € H.T** (soixante quatre mille six cent quatre vingt euros et quatre vingt dix huit centimes Hors Taxes.).

Le Conseil Municipal,
Où l'exposé et après en avoir délibéré,
DECIDE, retenir l' offre proposée ci dessus pour le lot n°2.

Après attribution des lots, le montant hors taxe des travaux s'élève à : 519 032.27€ HT soit 29 032.27€ de plus que l'estimation (+5.9%).

Le Conseil Municipal,
Où l'exposé et après en avoir délibéré,
AUTORISE, Madame la Maire à remplir toutes les formalités utiles en vue de l'exécution de la présente délibération, notamment, à signer toutes les pièces afférentes à ce marché.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

MARTINE DOUMENC-CAUBERE
Président de séance

PHILIPPE BILLAUD
Secrétaire de séance

